

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - n°3-4 - 2008

AISNE

Sépulture aristocratique de La Tène D1 à Maizy.

OISE

Nouvelle minière à silex du Néolithique
à Ressons-sur-Matz.

SOMME

Fouille préventive à Quend « Le Muret ». Question
sur l'organisation et le rôle d'un site côtier
au Bas-Empire.



LA CÉRAMIQUE DU SITE DE "LA VALLÉE DE NEUVILLE" À NEUVILLE-SAINT-AMAND (AISNE)

Amélie CORSIEZ

LA CÉRAMIQUE DE L'HABITAT PROTOHISTORIQUE

MÉTHODE DE COMPTAGE

L'étude de la céramique protohistorique repose sur 782 tessons correspondant à 75 individus. Les tessons ont des surfaces bien conservées mais on observe un taux de fragmentation important, exception faite des structures 3, 6, 40, 139. Tous les fragments ont été comptés par parties morphologiques (bords, panses, fonds et anses) et selon leur catégorie. Le nombre minimum d'individus est comptabilisé à partir des lèvres après recollage.

CATÉGORIES ET QUANTITÉS

Quatre catégories ont été observées :

- *La céramique modelée (MD)*, majoritaire avec 520 tessons et 41 individus. Les surfaces sont orangées à brunes, rugueuses, les panses sont frottées au bouchon végétal ou laissées telles quelles. Une panse montre un traitement de surface à l'éponge. Le dégraissant, végétal, est visible dans la pâte mais aussi dans les empreintes allongées qu'il a laissées après disparition (cuisson ou dégradation). Certains exemplaires possèdent un dégraissant de silex de gros calibre aux arêtes vives. La chamotte n'est pas avérée.

- *La céramique modelée fine (MDF)*, il s'agit de vases ayant subi un traitement de surface poussé sous forme de lissage, à l'extérieur du vase, souvent à l'intérieur et l'extérieur. Les parois sont plus fines, la pâte, quoique plus fine, est de composition semblable à la céramique modelée ; 244 tessons et 30 individus.

- *La céramique tournée (T)* : cinq tessons semblent tournés, ils sont dégraissés au quartz.

- *Céramique modelée claire (MDA)* : il s'agit de la même catégorie que la MD, à la différence que la cuisson semble nettement oxydante. Dix tessons et 3 individus.

TYPLOGIE ET DÉCORS

Les formes sont peu variées et peu caractérisées ; 34 individus ont été identifiés.

Les bols : bol cylindrique (n° 1), bol conique (n° 3), bol conique à bord rentrant (n° 24).

Les écuelles : écuelle carénée, écuelle à bord rentrant et carène arrondie (variante de l'écuelle carénée, n° 10, 12), écuelle à profil en S, soit à carène aiguë (n° 31), soit à carène arrondie (n° 11, 23, 25).

Les pots : le pot à bord oblique est le plus abondant avec 5 individus (n° 14, 17, 30, 29, 27), pot à col vertical court (n° 7), pot à bords rentrants (n° 16), pot de stockage (n° 19).

Les lampes : forme conique à bord festonné (n° 28, 32).

Les situles : quelques bords se rapprochent des formes des situles (n° 8 et 9).

Les décors sont peu variés, ils s'agit exclusivement d'incisions ou d'impressions ovalaires disposées en lignes sur les carènes ou en bas des cols. Un exemplaire présente un décor d'incisions ovalaires sur le dessus du bord (n° 31).

COMPARAISONS ET DATATION

Les sites de comparaison sont ceux de sablières dans l'Oise (MALRAIN *et al.* 1996), "Le Marais" à Chevreières (GAUDEFRY & MALRAIN 1990), et Tergnier "Les Hauts Riez", Aisne (NAZE & AUXIETTE 1993).

Les écuelles à bord rentrant et carène arrondie trouvent des comparaisons à Houdancourt (MALRAIN *et al.* 1996, fig. 7) à La Tène ancienne.

L'écuelle à profil en S, n° 11, trouve une comparaison à Tergnier (NAZE & AUXIETTE 1993, fig. 19, ST34, vase 2). Le vase est daté de la transition Hallstatt final, La Tène ancienne Ia.

Les pots à bord oblique trouvent des comparaisons à Chevières (GAUDEFRY & MALRAIN 1990, fig. 5.3) et à Tergnier (fig. 20.6), comparaisons toutes datées de la transition Hallstatt final / La Tène ancienne.

Dans la structure 6 on a aussi la présence d'un fond de vase circulaire concave, typique des fonds joggassiens (MALRAIN *et al.* 1996, fig. 2).

Les lampes à bords festonnées sont, quant à elle, des marqueurs chronologiques fiables de La Tène ancienne (NAZE & AUXIETTE 1993, p. 25 ; LAMBOT 1988, MALRAIN *et al.* 1996, p. 47)

En conclusion, on peut assurer la datation des structures 3, 6, 40 à La Tène ancienne.

La structure 139, quant à elle, semble dater de La Tène moyenne : le bol n° 24 trouve une comparaison à Verberie, fig. 14 (MALRAIN *et al.* 1996) datée de La Tène moyenne. Les vases 23 et 21 peuvent être comparés à ceux du même site. Leur décor d'impressions sur la carène est caractéristique et ne se retrouve pas à La Tène finale sur les écuelles à profil en S.

CATALOGUE DE LA CÉRAMIQUE PRÉSENTÉE SUR LES PLANCHES

Structure 3 (fig. 1)

1. Bord arrondi, débordant en pointe, col rectiligne vertical, angle avec la panse, impressions très effacées (MD situle) dont le bord est conservé à 8 % ; surface du col brun moyen lissée, il y a des irrégularités causées par la taille du dégraissant et de nombreuses vacuoles, panse brun rouge, telle quelle et très irrégulière, caramel alimentaire à l'intérieur ; pâte noire, comportant des dégraissants peu visibles ; $\varnothing$: 30 cm (n° inv. 3.8).

2. Bord aplati, col ou panse cylindrique (MD bol cylindrique) dont le bord est conservé à 10 % ; surface rugueuse, brun orange ; pâte à noyau gris foncé et franges orange foncé, comportant du dégraissant peu visible ; $\varnothing$: 16 cm (n° inv. 3.1).

3. Bord aplati débordant en pointe sur l'extérieur, court col concave, carène arrondie décorée d'une ligne d'impressions ovalaires (MD Ecuelle) dont le bord est conservé à 8 % ; surface brun rouge, lissée à l'extérieur sur le col ; pâte gris foncé, comportant des inclusions noires peu visibles et du quartz visible par ses reflets ; $\varnothing$: 24 cm (n° inv. 3.2).

4. Bord arrondi en pointe, col vertical légèrement bombé (MDF pot à col vertical court) dont le bord est conservé à 9 % ; surface intérieure et extérieure lissée, brun orange ; pâte brun orange, comportant de fines inclusions noires peu abondantes et blanches rares, quelques reflets brillants ; $\varnothing$: 24 cm. (n° inv. 3.7).

5. Lèvre allongée, col concave, court ? (MD pot ?) dont le bord est conservé à 3 % ; surface extérieure brun/rouge, lisse et irrégulière ; pâte gris foncé, comportant du dégraissant orange de tout calibre, moyennement abondant et du dégraissant blanc de fin à petit calibre peu abondant ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 3.6).

6. Bord en pointe, panse carénée (MDF indéterminé) dont le bord est conservé à 3 % ; surface extérieure et intérieure brun orange, lissée ; pâte noire, comportant de fines inclusions noires peu visibles, du quartz fin visible par ses reflets, peu abondant ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 3.5).

7. Bord aplati, pas de col, épaulement séparé de la panse par un angle (MD situle) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; surface brun foncé/rouge, rugueuse ; pâte noire avec frange extérieure orange, comportant du quartz visible par ses reflets, abondants ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 3.9).

8. Bord arrondi, panse conique (MD bol conique) dont le bord est conservé à 4 % ; surface irrégulière, brun rouge ; pâte noire, comportant du dégraissant noir peu visible et du quartz visible par ses reflets ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 3.3).

9. Bord en amande oblique, col encadré de deux rainures, séparé de la panse par un léger ressaut (MDF indéterminé) dont le bord est conservé à 2 % ; surface brun foncé à l'extérieur, lissée, brun rouge à l'intérieur, lissée ; pâte noire avec de fines franges brun rouge, comportant de fines inclusions noires peu visibles, quartz visible par ses reflets abondant ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 3.4).

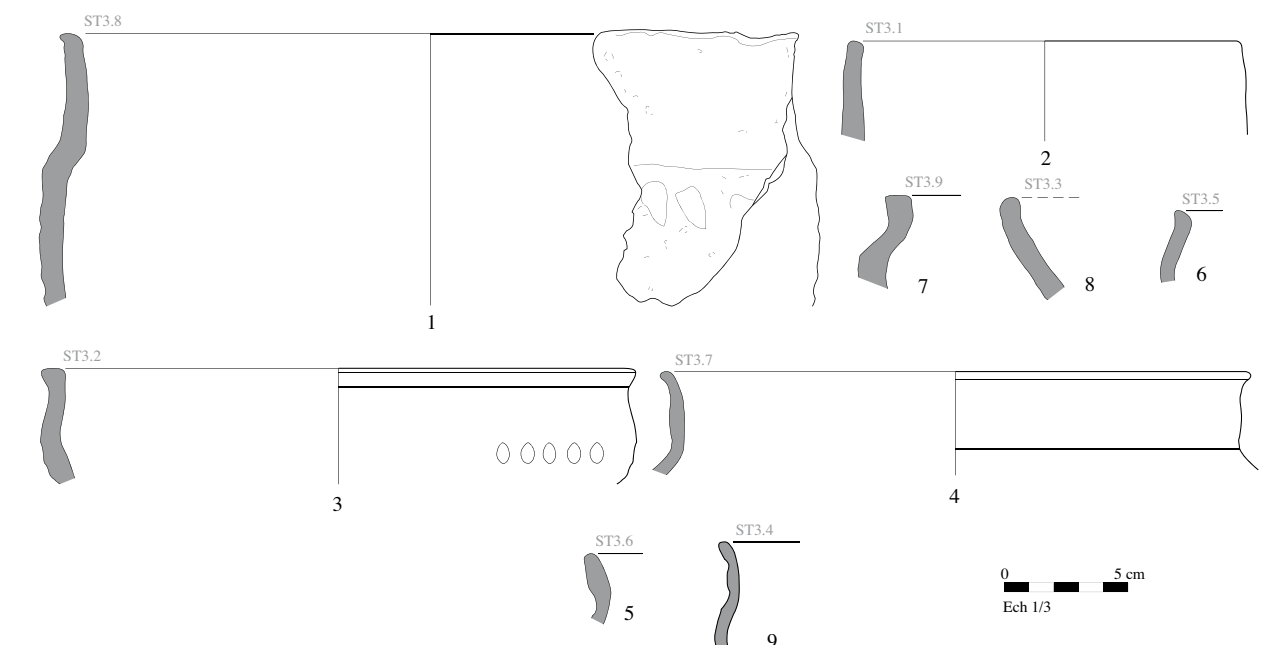
Structure 6 (fig. 2)

10. Bord en boule, conservé à 15 %, carène arrondie, panse conique (MDF écuelle à bord rentrant) ; surfaces extérieure et intérieure lissées, noir à brun foncé, traces d'outil de polissage ; pâte noire, fine, comportant des reflets de quartz ; $\varnothing$: 24 cm (n° inv. 6.10).

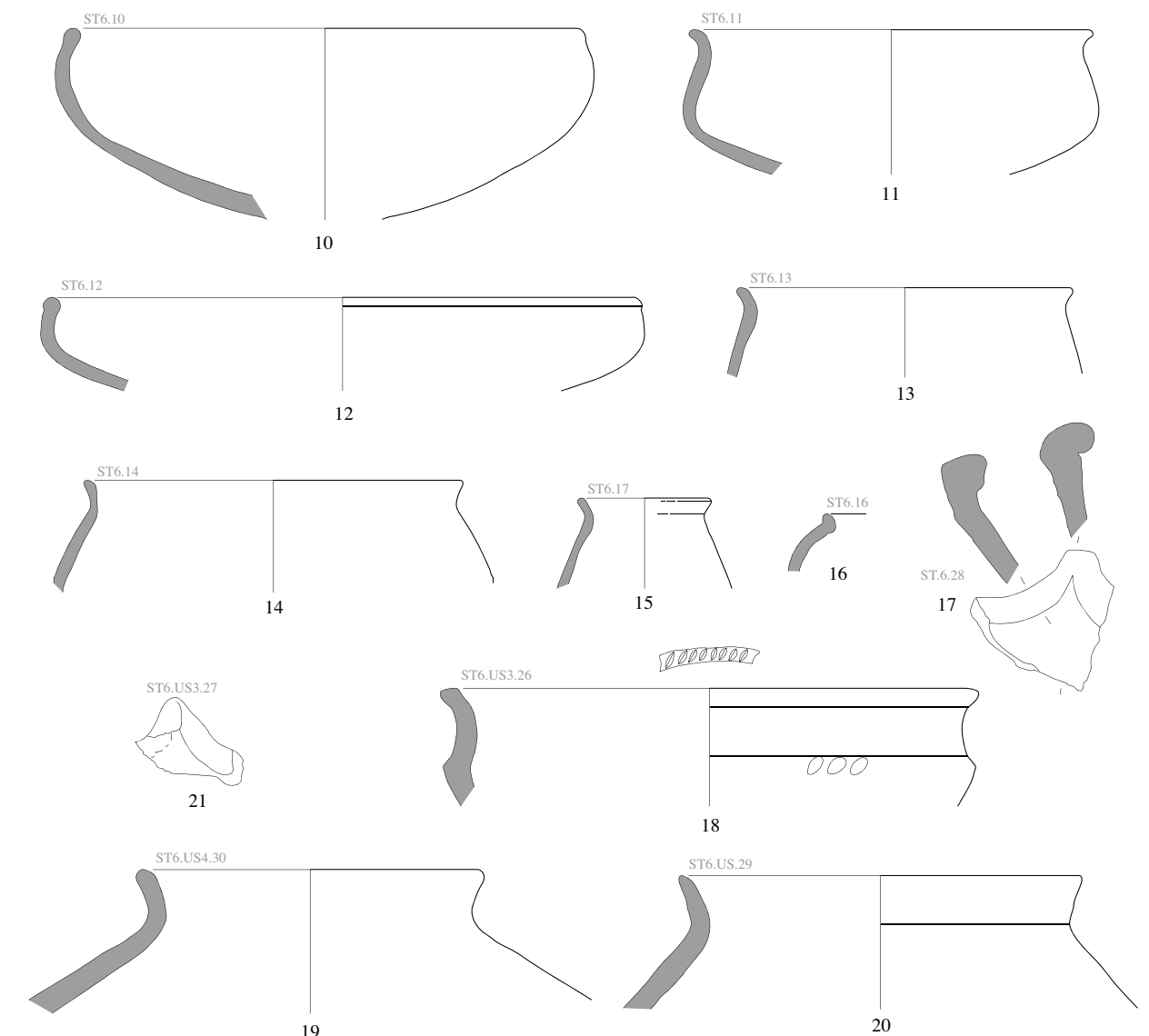
11. Bord arrondi éversé, col concave, panse carénée (MDF écuelle à profil en S dont le bord est conservé à 16 %) ; surface brun foncé/noir, traces de brunissage ; pâte noire, comportant quelques reflets de quartz ; $\varnothing$: 18 cm (n° inv. 6.11).

12. Bord en boule, carène arrondie, panse conique (MDF écuelle à bord rentrant dont le bord est conservé à 13 %) ; surfaces extérieure et intérieure lissées, brun foncé ; pâte brun foncé, fine, comportant de fines inclusions de chamotte ? ; $\varnothing$: 27 cm (n° inv. 6.12)

13. Bord arrondi en pointe, court col concave, liaison continue avec la panse (MDF pot à bord oblique dont le bord est conservé à 10 %) ; surfaces



ST. 03



ST. 06

Fig. 1 - La céramique des structures 03 et 06.

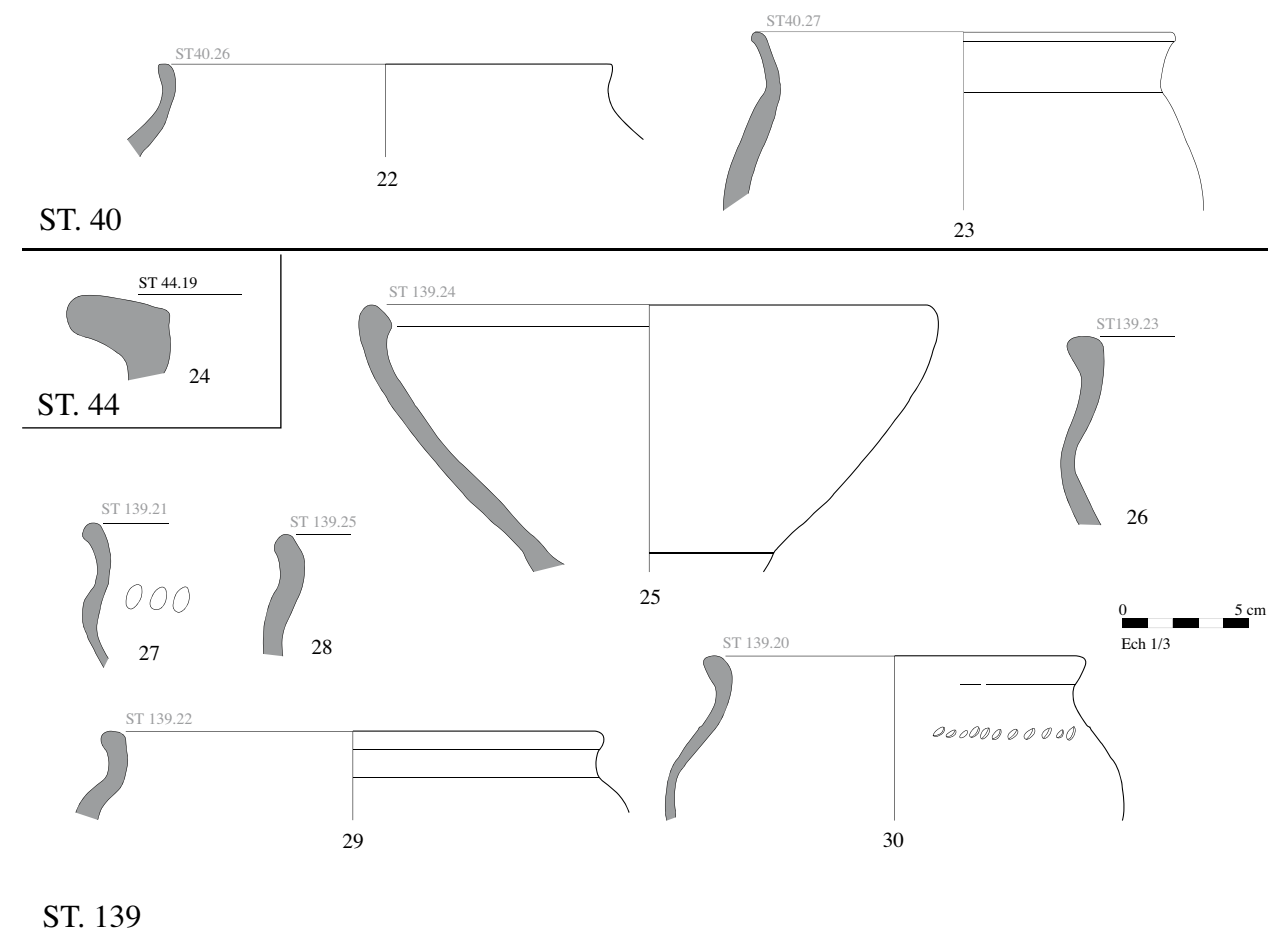


Fig. 2 - La céramique des structures 40, 44 et 139.

intérieure et extérieure lissées, brun foncé, nombreuses vacuoles ; pâte gris foncé, comportant de fines inclusions de quartz et noires ; $\varnothing$: 15 cm (n° inv. 6.13).

14. Bord arrondi en pointe, col concave (MDF pot à bord oblique dont le bord est conservé à 8 %) ; surface lissée à l'intérieur et l'extérieur, nombreuses vacuoles ; pâte à noyau brun foncé et franges brun rouge, fine, comportant de fines inclusions blanches peu abondantes et des inclusions noires de petit à moyen calibre abondantes ; $\varnothing$: 14 cm (n° inv. 6.14).

15. Lèvre allongée, liaison angulaire avec la panse (MDF pot à bord oblique dont le bord est conservé à 16 %) ; surface extérieure quasi disparue, brun rouge lissée, intérieur lissé, brun rouge sur la lèvre et brun foncé sur le reste ; pâte brun foncé fine, comportant quelques inclusions noires et de fines inclusions blanches peu abondantes ; $\varnothing$: 6 cm. (n° inv. 6.17).

16. Lèvre débordantes rentrante, pas de col (MDF pot à bord rentrant dont le bord est conservé à 3 %) ; surface lissée, brun foncé/noir ; pâte brun foncé, fine, comportant de fines inclusions blanches ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 6.16).

17. Grosse lèvre en bourrelet, panse conique (MD lampe festonnée) ; surface brun rouge, telle quelle, nombreuses aspérités dues à la disparition de dégraissant végétal et calcaire ; pâte hétérogène, brun foncé, comportant de la chamotte de gros calibre, abondante et d'autres dégraissants non identifiés ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 6.US 4.28).

18. Bord aplati, décoré d'une ligne d'incisions ovalaires fines et serrées, col concave, carène aiguë, ligne d'impressions ovalaires sous la carène (MD écuelle à profil en S) dont le bord est conservé à 6 % ; surface rouge et brune, col lisse ; pâte à noyau brun foncé, une frange à l'extérieur rouge à rouge brun, comportant du dégraissant peu visible à cause de la nature hétérogène de la pâte ; $\varnothing$: 24 cm (n° inv. 6.US 3.31).

19. Bord arrondi, col concave, liaison continue avec la panse (MDF pot à bord oblique) dont le bord est conservé à 10 % ; surfaces intérieure et extérieure brun rouge, lissées avec beaucoup de trous dûs à la disparition d'un dégraissant calcaire ; pâte gris foncé avec franges orange rouge, comportant du fin dégraissant noir peu visible et du fin dégraissant calcaire abondant, de gros calibre peu abondant ; $\varnothing$: 34 cm (n° inv. 6.US 4.30).

20. Bord arrondi, en pointe, col concave, liaison continue avec la panse (MDF pot à bord oblique) dont le bord est conservé à 10 % ; surface extérieure brun rouge avec une zone noire lisse, intérieur brun noir lissé ; pâte brun noir, comportant du dégraissant peu visible, sauf des reflets de quartz ; $\varnothing$: 24 cm (n° inv. 6.US.29).

21. Fragment de lampe à feston (MD lampe festonnée) ; surface rouge, telle quelle ; pâte rouge hétérogène, comportant du quartz visible par ses reflets ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 6.US 3.32).

Structure 40 (fig. 2)

22. Bord arrondi, col concave, liaison continue avec la panse (MDF tot à bord oblique) dont le bord est conservé à 8 % ; surface lissée, brun foncé ; pâte brun foncé, comportant de fines inclusions noires peu visibles, quelques reflets de quartz ; $\varnothing$: 18 cm (n° inv. 40.26)

23. Bord arrondi, col rectiligne oblique vers l'extérieur, angle avec la panse (MDF pot à bord oblique) dont le bord est conservé à 7 % ; surface lissée, brun foncé, l'intérieur est plus clair ; pâte à noyau noir gris et franges brun moyen, fine ; $\varnothing$: 17 cm (n° inv. 40.27).

Structure 44 (fig. 2)

24. Grosse lèvre allongée (MD pot de stockage dont le bord est conservé à 5 %) ; surface brun foncé avec des zones brun plus clair, lissée mais pleine d'aspérités ; pâte hétérogène, gris foncé, comportant des inclusions noires et calcaires de petit calibre et du quartz visible par ses reflets ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 44.19).

Structure 139 (fig. 2)

25. Bord rentrant aplati (MD bol conique à bord rentrant dont le bord est conservé à 9 %) ; surface de la lèvre lisse, panse frottée, intérieur lisse, brun foncé avec de petites zones orangé et jaune ocre ; pâte brun foncé, comportant du quartz fin abondant et de la chamotte de gros calibre moyennement abondante ; $\varnothing$: 23 cm (n° inv. 139.24).

26. Bord arrondi légèrement évasé, col concave, carène arrondie (MD écuelle à profil en S dont le bord est conservé à 2 %) ; surface brun noir, lissée à l'intérieur et l'extérieur ; pâte brun foncé, comportant du quartz fin visible par ses reflets ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 139.23).

28. Bord arrondi, col concave, liaison continue avec la panse (MD pot dont le bord est conservé à 2 %) ; surface lissée, orange ; pâte orange brun, comportant du dégraissant peu visible ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 139.25).

27. Bord arrondi, col concave séparé de la panse par une carène arrondie, ligne d'impressions ovalaires émoussées en bas du col (MD écuelle à profil en S dont le bord est conservé à 2 %) ; surface brun rouge, col lisse, panse telle quelle ; pâte à moitié brun rouge à l'extérieur et moitié brun noir à l'intérieur, comportant du dégraissant peu visible et des points blancs ; $\varnothing$: indét. (n° inv. 139.21).

29. Bord arrondi irrégulier, col concave, liaison continue avec la panse (MD pot à col court dont le bord est conservé à 7 %) ; surface lissée à l'extérieur, brun foncé à brun noir ; pâte noire avec des franges brun foncé, comportant de gros nodules de calcaire abondants, aussi présent en moyen calibre ; $\varnothing$: 20 cm (n° inv. 139.22).

30. Bord arrondi, col concave, liaison avec la panse marquée par une ligne d'impressions ovalaires (MDF pot dont le bord est conservé à 20 %) ; surface brun moyen, bord et col lissés, panse lisse mais avec de nombreuses aspérités ; pâte brun foncé, comportant du quartz fin, visible par ses reflets, chamotte fine peu abondante ; $\varnothing$: 15 cm (n° inv. 139.20).

LA CÉRAMIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE GALLO-ROMAIN

MÉTHODES DE COMPTAGE ET DESCRIPTION

Le lot gallo-romain du chantier de Neuville-Saint-Amand est composé de 6107 tessons réduit à 590 individus à partir des bords, répartis dans 56 structures. Chaque tesson a été comptabilisé après recollage, par structure, selon sa catégorie par nombre de bords, panses, fonds, anses. Les surfaces des individus et leurs pâtes ont été décrites à l'œil nu et à l'aide du *Guide des couleurs Michel* (MICHEL 1992). Une loupe binoculaire (grossissement x 20) a été utilisée pour définir des groupes de pâtes pour la céramique commune et identifier la provenance de la céramique fine. Les identifications des pâtes ont été réalisées grâce au tessonnier de référence du laboratoire céramologique de l'université de Lille III (HALMA-IPEL-UMR 8164).

LES CATÉGORIES : DÉFINITIONS, QUANTITÉS ET GROUPES DE PÂTE

Les catégories sont définies selon quatre critères évaluable : la technique de fabrication et de cuisson, la typologie, la fonction et la chronologie. Les individus dessinés et certains tessons non isolés ont été observés à la loupe binoculaire (grossissement x 20) afin de définir des groupes de pâtes. Ont été classés les échantillons présentant des critères semblables, appartenant à une série très reconnaissable ou longue. Dix-huit catégories ont été identifiées et réparties dans 4 grands groupes fonctionnels. Elles sont décrites avec leurs groupes de pâte dans les lignes suivantes.

La vaisselle de consommation

TS (terre sigillée) : 199 tessons et 59 individus. Trois groupes d’ateliers sont présents sur le site : le Sud de la Gaule (SG), le Centre de la Gaule (CG) et l’Argonne (ARG).

ITS (imitation de sigillée) : deux tessons et un individu. La céramique est cuite en mode oxydant A, non grésée et la pâte est riche en quartz.

TN (*terra nigra*) : 1110 tessons et 117 individus. Quatre groupes de pâte ont été identifiés : groupe B, appelé aussi « céramique noire à coeur brun » (DUBOIS & BOURSON 2001) ; groupe champenois (CHAMP) : voir DERU 1996 pour la caractérisation des pâtes ; groupe des Rues-des-Vignes (RDV), voir DERU 2004 pour la caractérisation des pâtes. Enfin, le groupe septentrional (SEPT), voir DERU 1996.

TR (*terra rubra*) : dix-neuf tessons, pas d’individus. Deux groupes ont été reconnus : le groupe champenois (CHAMP) et le groupe du Centre de la Gaule (CG).

MT (métallescente) : un tesson provenant des ateliers d’Argonne et pas d’individu.

EN (engobée) : sept tessons provenant d’Argonne et pas d’individu.

DR (dorée) : un tesson et individu provenant de l’atelier des Rues-des-Vignes (RDV), voir DERU 2004.

ER (enduit rouge) : cinq tessons et pas d’individu.

FRB (fine régionale cuite en mode B) : soixante-six tessons et 20 individus. Céramique appartenant à la même sphère technique que la RUB. La différence tient au traitement de surface, un lissage à différents degrés, aux parois plus fines et à la typologie. Elle est considérée comme succédant à la *terra nigra* et elle est parfois appelée *terra nigra* tardive. Dans nos assemblages, les tessons attribués à la FRB sont tous lissés, avec parfois des décors guillochés. Les pâtes sont très variées, elles peuvent être fines mais aussi être les mêmes que celles de la céramique rugueuse. Seul le gobelet GO 2 est typique de la FRB et possède une pâte fine, les autres formes identifiées peuvent être en RUB ou en FRB, comme le bol 1. L’identification et la numérotation des groupes de pâte est la même que celle de la RUB.

FRA (fine régionale cuite en mode A) : deux tessons et 1 individu issus de l’atelier des Rues-des-Vignes.

La vaisselle culinaire (préparation-cuisson-consommation)

VRP (vernis rouge pompéien) : trente et un tessons et 15 individus. Nos tessons proviennent de l’atelier des Rues-des-Vignes, pâte A (RDVA) ; DERU 2005.

RUB (rugueuse sombre cuite en mode B) : 3231 tessons et 312 individus. Six groupes de pâtes ont été identifiés à l’œil nu et à la loupe binoculaire.

Groupe A : pâtes à matrice feuilletée, luisante ; inclusions de gros grains de quartz, abondants à très abondant, blanc et transparent, à arêtes vives. Rares inclusions noires. La couleur de la pâte va du blanc au gris foncé. Groupe de pâtes appelé septentrional dans les contextes picards, il présente les même caractéristiques que les pâtes des ateliers arrageois.

Groupe B : Appelé « noire à coeur brun » par Stéphane Dubois (DUBOIS & BOURSON 2001), il est caractérisé par la couleur noire à noir brun des surfaces, souvent enduite de noir dans les parties supérieures, et la couleur de la pâte variant autour de l’orange brun. Certains exemplaires ont la pâte noire par endroit ou entièrement. La matrice peut être feuilletée ou non, luisante ou non, grumeleuse. Inclusions de quartz de gros à très gros calibre, abondant à très abondant, blanc, transparent et rose, arêtes vives à émoussées. Rares inclusions noires de moyen à gros calibres, rares oxydes de fer, de gros calibres. S. Dubois pense que cette production est originaire de la région de Saint-Quentin, en raison de sa très grande concentration dans les contextes issus du Saint-Quentinois (DUBOIS & BOURSON 2001, p. 192).

Groupe C : pâtes et surfaces gris foncé avec parfois des franges plus grises ou brunes. Matrice grumeleuse qui peut être brillante ou mate, unie et bien visible, homogène. Les quartz sont blancs ou transparents, de gros calibre et à arêtes vives, moyennement abondants à peu abondants. Certains exemplaires ont des inclusions de quartz fines abondantes couplées avec des bulles d’air allongées (léger feuilletage). À l’œil nu, le quartz est fin. Rares inclusions d’oxyde de fer, de moyen à gros calibres, rares inclusions noires de petit à gros calibres. Ce groupe de pâtes semble originaire du Vermandois.

Variante de C (VAR. C) : version plus « grossière », même caractéristiques de couleur de surface avec un noyau rosé ou brun et des franges grises. Les dégraissants sont plus nombreux et de gros calibre, arêtes vives à émoussées. Nombreuses vacuoles, quartz moyennement intégrés à la matrice. Rares inclusions noires et d’oxydes. Même texture de matrice.

Groupe D : pâtes en général blanc-gris avec de fines franges gris foncé. Elles peuvent être gris foncé. Quartz de fin à petit calibre, abondant à très abondant, rares quartz de gros calibres. Inclusions noires clairsemées à moyennement abondantes de fin à petit calibre, rares inclusions blanches. Reconnaisables à l’œil nu à leur aspect finement grumeleux. Ce groupe de pâtes est appelé grise sableuse du Bas-Empire par S. Dubois (DUBOIS & BOURSON 2001, p. 193) qui envisage une production

du Vermandois sans pour autant exclure une possibilité externe. Après examen à la loupe binoculaire, il s’avère que ce groupe de pâtes trouve des comparaisons dans le groupe de pâtes de l’atelier de Crèvecœur-sur-l’Escaut dans le Cambrésis.

Groupe E : pâtes à dégraissant de calcaire nummulitique de petit à gros calibres abondant, quartz transparent de fin à petits calibres, aux arêtes vives, abondant, rares inclusions rouges (oxyde de fer) de petits calibres, parfois inclusions plus grosses ; matrice plus ou moins fine, tourmentée ; pâtes plus grossières avec calcaires plus gros et quartz moins abondant. Deux ateliers ont fabriqué des céramiques de ce groupe de pâtes à Cuts (Oise) et à Soissons (Aisne), dans la cité des *Suessiones*.

RUA (rugueuse claire, cuite en mode A) : quinze tessons et trois individus. Elle est plutôt rare dans les ensembles du Nord. Le groupe de pâtes reconnues est le B de la céramique rugueuse sombre.

MD (modélée) : cinquante tessons et un individu. Deux groupes de pâtes sont identifiés : à dégraissant nummulitique (E) et la noire à pâte brune (B).

MO (mortier) : douze tessons et sept individus. Les mortiers du chantier proviennent, pour les pâtes identifiées, des ateliers de Noyon ou de Champagne.

Service des liquides

CC (commune claire) : 940 tessons et 35 individus.

Le regroupement des échantillons en groupe est souvent difficile pour la commune claire. En général, un ou deux groupes de pâtes se distinguent des autres productions par leur quantité. Ils sont facilement identifiables, bien que parfois leurs pâtes présentent des variations. Quant au reste des échantillons, minoritaires, on pourrait en faire un groupe par pâte. En l’état actuel de la recherche, le regroupement se cantonne à trois groupes de pâtes clairement définissables.

Groupe A : groupe de pâtes de Noyon qui rassemble plusieurs variantes. En général les surfaces et pâtes sont dans les tons ocres. À l’œil nu, la pâte est grumeleuse avec des inclusions peu visibles sauf celles noires fines. À la loupe, on voit

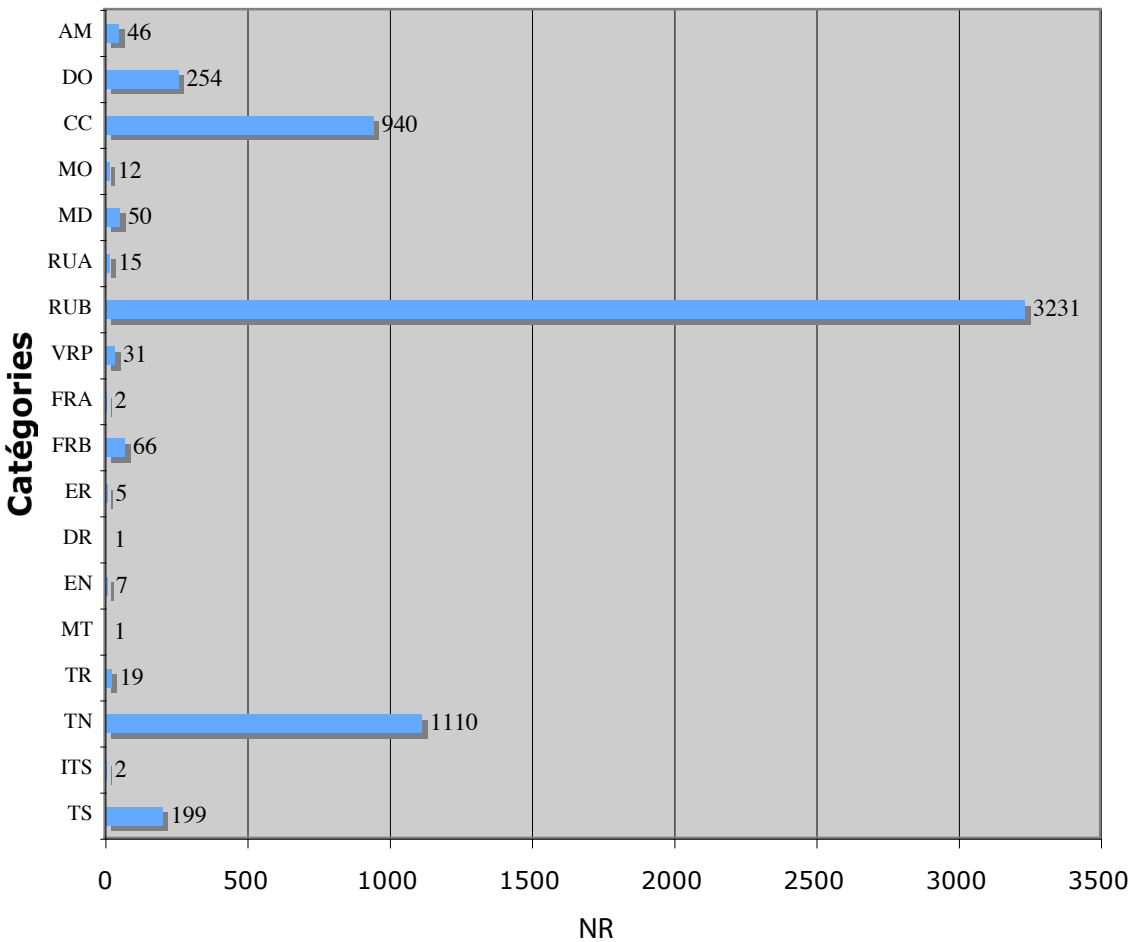


Fig. 3 - Graphique synthétique du nombre de restes (NR) de céramiques par catégories de structures gallo-romaines, toutes phases confondues.

CAT.	TYPE	Pâte	Horizons
RUB	P1	A, B, C	1 à 3
	P2	C	3
	P3	B	1
	P4	C, D	4
	P5	D	4
	P6	D	4
	P7	?	4
	EC1	B, C	2 à 4
	EC2	C	2 et 4
	EC3	C	1 et 2
	EC4	B	3
	EC5	B	2
	EC6	C, D	4
	EC7	D	4
	EC8	B	1
	B1	B, C	1 à 4
	B2	B	2
	B3	C	1 à 3
	B4	B	4
	T1	B, C	3 et 4
	T2	A	3
	T3	B, C	1 et 2
	T4	B	3
	T5	B	3 à 4
	T6	D	4
	BT1	B	1
	BO1	B	2
	MO1	C	4
FRB	MO2	?	4
	CV1	B, C	1 à 2
	CV2	B	2
	B1	C	3 et 4
	B2	C, D	4
CC	B3	C	3
	GO1	?	4
	GO2	?	1 à 3
	C1	Noyon Argilite	1 À 4
	C2	Noyon, C	1 À 4
	C3	Noyon	3
	C4	Noyon	1
	C5	CHAMP2	4
	C6	SAVO	4
	C7	?	3
	C8	Argilite	1
	P1	C	3

Tab. I - Les groupes de pâtes par type.

des quartz roses, blancs et transparents aux arêtes vives, de petit calibre, moyennement abondant, incluses dans la matrice. Fins oxydes de fer, rares. Fines inclusions noires de petit à moyen calibre moyennement abondantes à abondantes, disposées en grains ramassés ou en filet. Dans certaines variantes les inclusions noires sont rares. Les proportions de quartz peuvent varier aussi.

Groupe B : surface rugueuse crème et noyau noir. À l’œil nu, le quartz est de petit calibre, abondant.

À la loupe, le quartz, blanc, est de moyen à gros calibre, très abondant, aux arêtes vives. Il est peu inclus dans la matrice, tourmentée, feuilletée, luisante. Rares inclusions noires, de gros calibre.

Groupe C : groupe de pâtes dérivées de la noire à cœur brun (RUB B). Pâte orange, quartz aux arêtes vives, blanc, transparents, rose, de moyen à gros calibre, abondant à très abondant, moyennement inclus dans la matrice. Matrice légèrement feuilletée (pas régulièrement) et légèrement luisante. Rares inclusions noires de moyen à gros calibre. Rares inclusions d’oxyde de fer de moyen à gros calibre. Pâtes qui peuvent sembler différentes mais permanences des inclusions noires, oxydes, quartz roses, blancs, transparents. Différence dans la quantité des quartz.

Deux autres groupes ont été rencontrés de façon ponctuelle : un groupe à pâtes savonneuses et un groupe à argilites beiges de gros calibre.

Céramique de stockage et transport

DO (dolium) : deux cent cinquante-quatre tessons et seize individus. Le groupe de pâtes principales est celui à dégraissant nummulitique.

AM (amphore) : quarante-six tessons et pas d’individus. Les deux groupes de pâtes représentés sont la Bétique (avec les Dressel 20) et la Narbonnaise (avec les Gauloises 4).

Le nombre de tesson (NR) par catégorie est synthétisé dans le tableau I.

LA TYPOLOGIE

Pour la céramique de consommation (TS, TN) et les mortiers, les typologies de références sont celles dont l’usage est reconnu par tous (voir bibliographie). Pour la céramique commune et la FRB la typologie a été élaborée spécifiquement pour les rapports du pôle archéologique du Conseil général de l’Aisne, à l’exception d’un tesson d’origine atrébate référencé dans la typologie de l’Ostrevent (CORSIEZ 2006). Les figures 4 et 5 montrent cette typologie et le tableau, énumère par catégorie les types et les groupes de pâtes dans lesquels ils ont été fabriqués, ainsi que les horizons dans lesquels ils ont été utilisés.

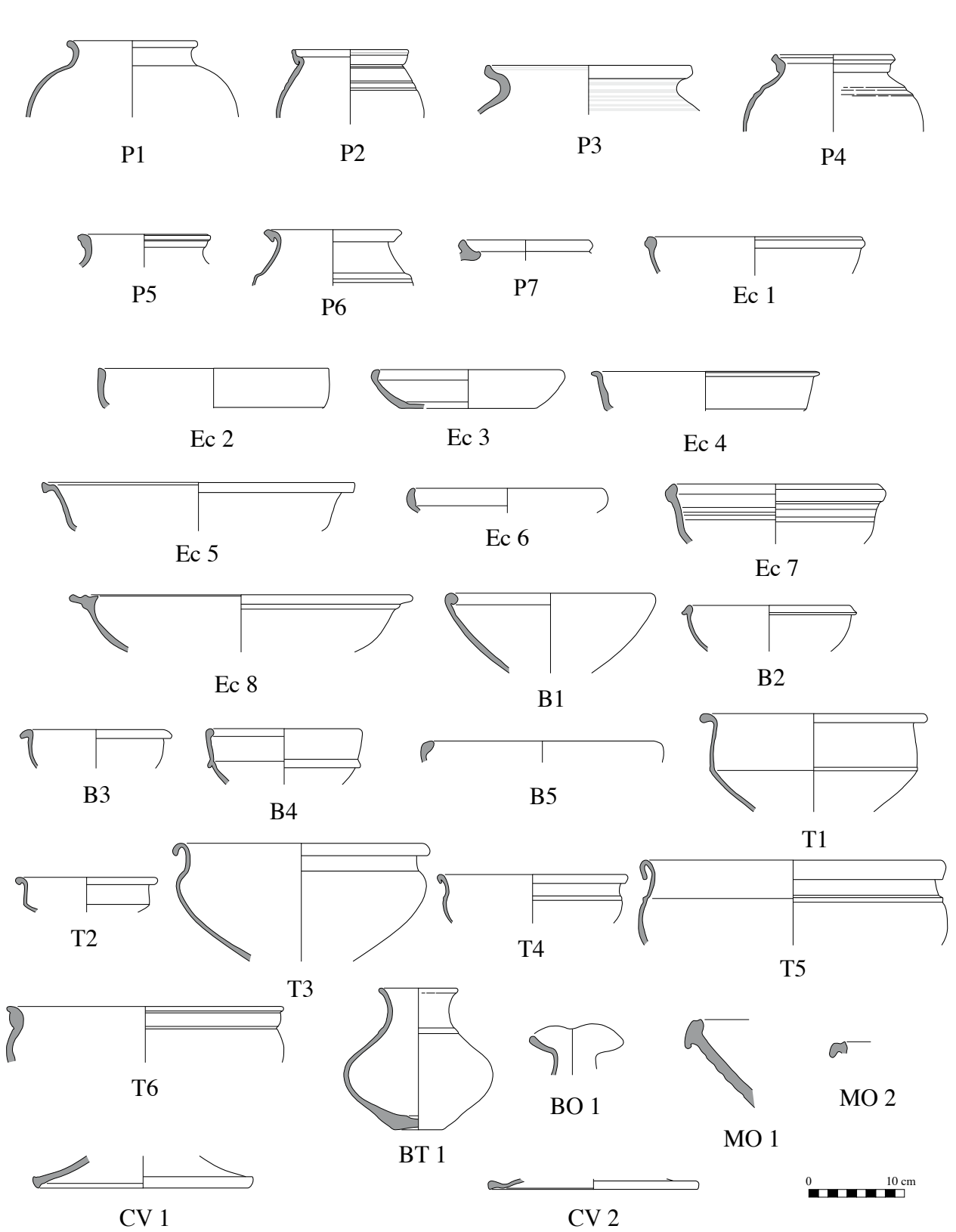


Fig. 4 - Typologie de la céramique rugueuse sombre (RUB).

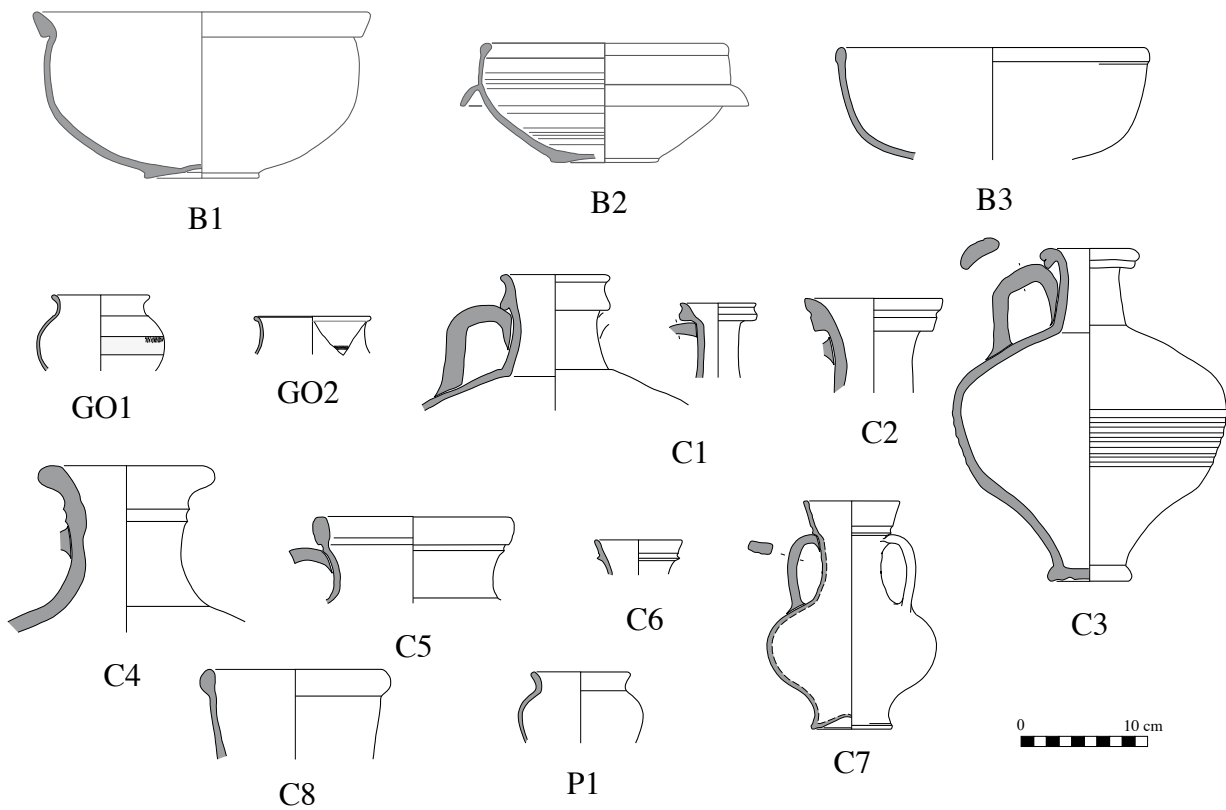


Fig. 5 - Typologies de la céramique fine régionale sombre (FRB) et de la céramique claire (CC).

LES HORIZONS CHRONOLOGIQUES

Les horizons chronologiques, au nombre de 4, ont été établis après examen typo-chronologique de la céramique sur la base de comparaisons et après examen des pâtes de catégories pouvant donner une datation ainsi que leur présence/absence et leurs proportions quantitatives. Quatre horizons ont ainsi pu être identifiés. Ils vont de la seconde moitié du I^{er} siècle au IV^e siècle.

L’horizon 1

Quantités et structures attribuées

Les structures et US qui ont été attribuées à cet horizon sont : 235, 260, 261, 266, 302, 356, 433, 1018, 189, 395. Le nombre total de tessons s’élève à 3181 et a été réduit à 249 individus. Le tableau-type II donne le détail des quantités de tessons par catégories :

On remarquera la proportion majoritaire de rugueuse sombre, suivie par la *terra nigra* et la commune claire. Loin derrière suit la sigillée qui représente 2 %, un pourcentage habituel en milieu rural pour cette catégorie.

Catégories, typologies et comparaisons

La sigillée

Celle-ci, issue des ateliers du Sud de la Gaule, est représentée par des assiettes DRAG 15a1 (cinq

Catégories	NR	NMI
TS	64	17
TN	975	105
TR	4	0
RUB	1352	99
RUA	2	1
CC	446	15
VRP	3	1
AM	38	0
DO	199	8
MO	2	1
MD	46	1

Tab. II - Quantité de tessons et d’individus par catégorie.

ind., datation *dicocer* : 1-60 ap.), DRAG 18a1 (4 ind., datation *dicocer* : 15-60 ap), DRAG 16 (1 ind.), des coupelles DRAG 35 (1 ind.), DRAG 24/25 (2 ind.), DRAG 27 (1 ind.), par un bol DRAG 29 dont le décor a pu être daté entre 20 et 40 de notre ère (1).

La terra nigra

Les formes représentées ici sont caractéristiques de l’horizon VI définis par X. Deru (DERU 1996,

1 - Les décors moulés de sigillée du chantier ont été aimablement datés par Richard Delage, céramologue spécialisé dans l’étude de la sigillée. Je l’en remercie vivement.

65-90 après J.-C). La forme majoritaire est le P54 qui apparaît à l’horizon V mais qui connaît sa période de floraison à l’horizon VI (DERU 1996, p. 171). Les autres formes présentes sont les assiettes A5, A41-43, A18, la bouteille BT1. De nombreuses lèvres effilées peuvent être rattachées largement aux pots P49 à 56. La proportion de *terra nigra* est de 30 %, ce qui est encore caractéristique de l’horizon VI. Par la suite, à l’horizon VII, la proportion de cette catégorie passe sous les 20 %.

La majorité des tessons (709) est rattachable au groupe de pâtes B, aussi appelé NCB en Picardie (DUBOIS & BOURSON 2001). Seize tessons sont d’origine champenoise et 4 d’origine septentrionale.

La rugueuse sombre

Le répertoire de la RUB à l’horizon 1 est assez restreint. La majorité des individus identifiables est représentée par le pot à col concave P1 (45 ind.), suivi par le bol à lèvre rentrante B1 (16 ind.). Ils sont présents sur tous les sites du Vermandois qui ont été fouillés (DUBOIS & BOURSON 2001). D’autres types ne sont présents qu’à un ou deux exemplaires chacun : la terrine à col concave T3 (1 ind.), le pot à lèvre en gouttière P3 (1 ind.), l’écuelle à marli ondulé EC8 (2 ind.) et le bol à lèvre en collerette B3 (1 ind.). Le groupe de pâtes majoritaire est le groupe B avec 699 tessons et 60 individus. Le groupe C totalise 138 tessons et 27 individus, puis le groupe des pâtes de l’Artois avec 96 tessons. On remarque aussi le groupe de pâtes à dégraissant nummulitique E, présent avec 105 tessons et un individu.

La fig. 6 donne le détail des proportions de groupes de pâtes par type identifié.

Elle confirme la position dominante de l’assemblage P1/B1 ainsi que celle du groupe de pâtes B, identifié comme production du Saint-Quentinois. On peut ainsi constater que le faciès de la céramique commune sombre de l’horizon 1 du chantier de Neuville-Saint-Amand est issu pour la majorité d’ateliers viromanduels situés dans la sphère Vermand/Saint-Quentin.

La commune claire

La céramique commune claire de l’horizon 1, est exclusivement composée de cruches. Celles-ci sont majoritairement issues des ateliers du Noyonnais (375 tessons dont 13 individus, soit 84 % du total des cruches). Les principaux types représentés sont les cruches C1, C2, C4 et GOSE 368 (à col ondulé). Parmi les 16 % restants on trouve le groupe C qui est issu du même groupe d’ateliers que la pâte RUB B « noire à cœur brun »(24 tessons) et un individu à pâte orange à argilite C8.

Le faciès de l’horizon 1

Le faciès de cet horizon est caractérisé par la présence majoritaire de la *terra nigra*, la commune sombre, la commune claire et les mortiers, des productions de la cité des Viromanduels. Quelques tessons proviennent des cités des Atrébates, Rèmes et Suessions. La sigillée provient des ateliers du sud de la Gaule. La carte 1 de la figure 19 illustre les courants d’approvisionnement de la vaisselle de

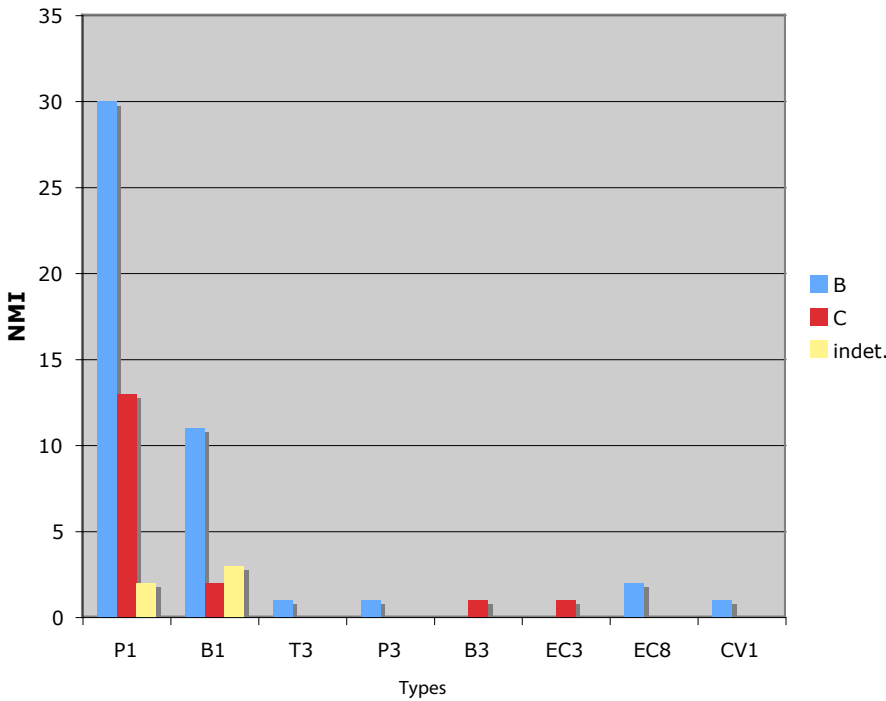


Fig. 6 - Graphique cumulatif des proportions des groupes de pâtes par type en RUB.

l'établissement agricole de Neuville-Saint-Amand. Cet horizon peut être daté entre 65 et 90 après. J.-C.

Éclairage sur la cave 235

Avec 1080 tessons dont 117 individus, elle représente la plus grosse structure de l'horizon 1 mais elle en est aussi la plus représentative.

Le tableau III donne les proportions de chaque catégorie. On peut y voir que la *terra nigra* est majoritaire à quelques tessons près, ce qui contraste légèrement avec les proportions de l'ensemble de l'horizon 1 (voir tab. II). Il est probable que cette grande cave, liée à l'habitation a été le lieu de rejet principal de la vaisselle de service lors de l'abandon du site à la fin de l'horizon.

Le graphique ci-dessous montre les quantités de chaque type dans la structure 235. On peut y voir que le groupe typologique P49-54 est nettement majoritaire. Cette constatation, ainsi que les datations de la sigillée et du décor du DRAG 29 confirment la datation donnée plus haut pour cet horizon.

Catalogue de la structure 235 (fig. 8 et 9)

1. Bol hémisphérique, lèvre en amande décorée de guillochis, panse décorée (TS SG DRAG 29) dont le bord est conservé à 10 % ; surface à engobe grésé brillant, orange brun sombre ; pâte orange brun clair, comportant des inclusions blanches fines abondantes ; ø : 26 cm (n° inv. 295.US2.17).
2. Assiette à paroi extérieure moulurée et quart de rond à l'angle avec le fond, à l'intérieur (TS SG

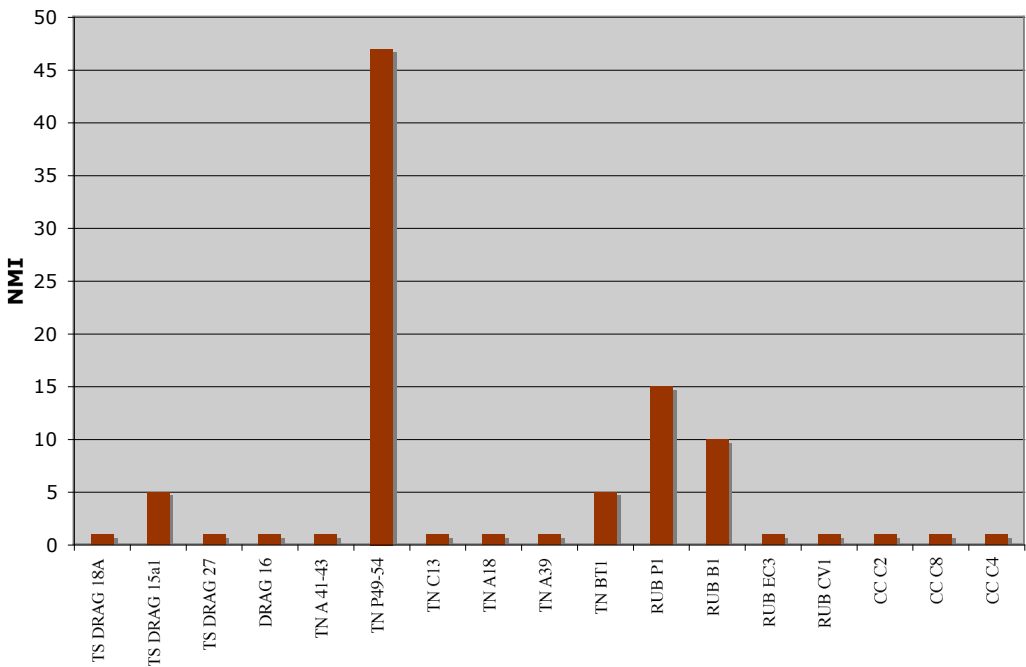


Figure 7- Répartition typologique de la structure 235.

Catégories	NR	NMI
TS	43	9
TN	374	67
TR	4	0
RUB	369	32
RUA	1	1
CC	99	3
AM	19	0
DO	164	4
MD	7	1

Tab. III - Nombre de tessons et d'individus par catégorie.

DRAG15a1) dont le bord est conservé à 23 % ; surface à engobe grésé brillant, orange brun sombre ; pâte orange brun vif, comportant de fines inclusions blanches abondantes ; ø : 15 cm (n° inv. 235.US 6.34).

3. Assiette à paroi extérieure moulurée (TS SG DRAG15a1) dont le bord est conservé à 20 % ; surface engobe grésé brillant, orange brun sombre ; pâte orange brun clair, comportant de fines inclusions blanches ; ø : 18 cm (n° inv. 235.US2.16).

4. Coupe à collerette médiane (TN C13) dont le bord est conservé à 20 % ; surface lissée, gris sombre ; pâte gris clair fine, comportant de rares inclusions noires ; ø : 13,2 cm, ø : fond 5,8 cm (n° inv. 235.US 2.14).

5. Assiette à lèvre triangulaire, soulignée d'une rainure, panse concave (TN CHAMP A18) dont le bord est conservé à 10 % ; surface rugueuse, disparue, blanc-gris ; pâte blanc gris, fine ; ø : 16 cm. (n° inv. 235.US 2.15).

6. Pot biconique à lèvre effilée, haut col

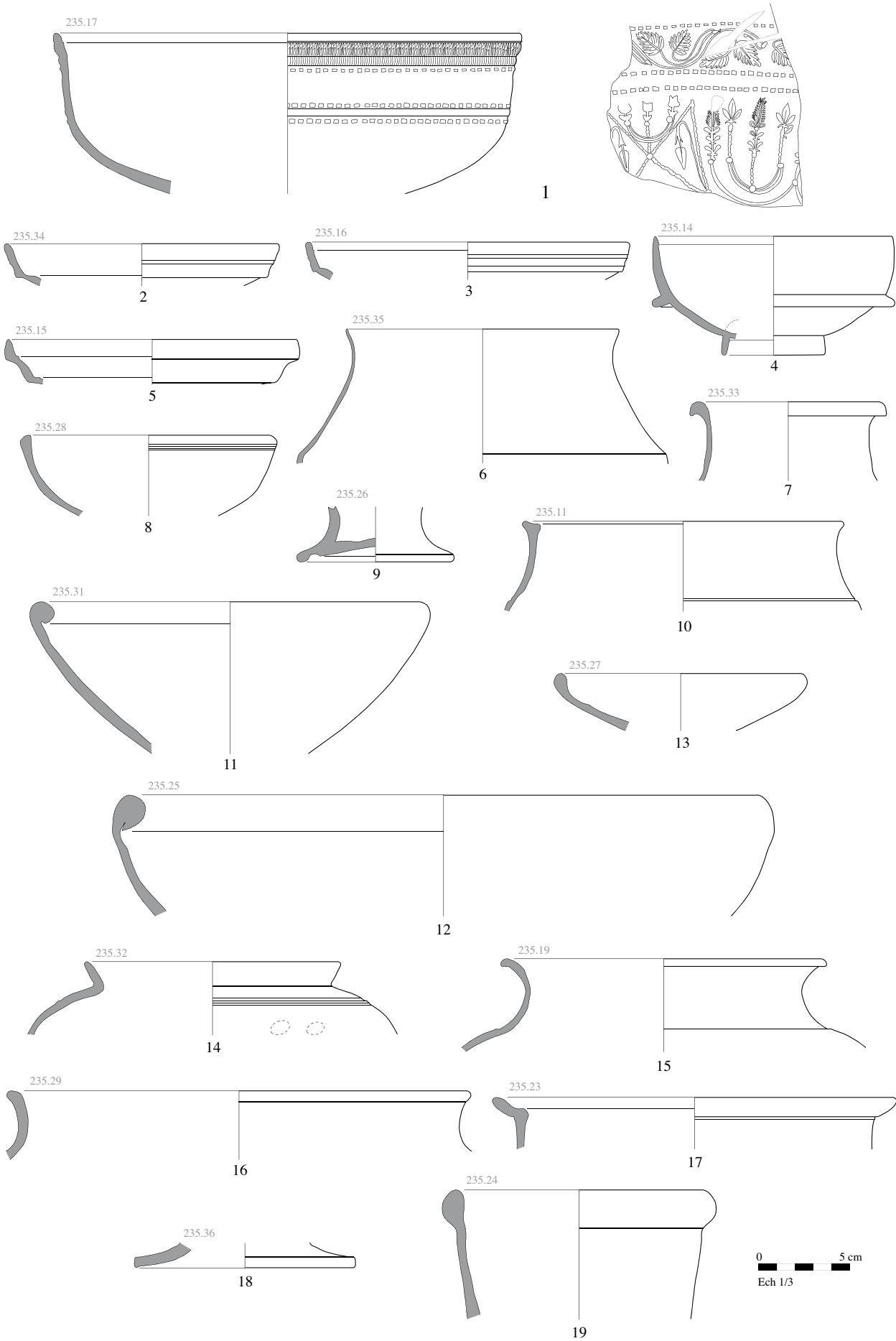


Fig. 8 - Céramique de la structure 235.

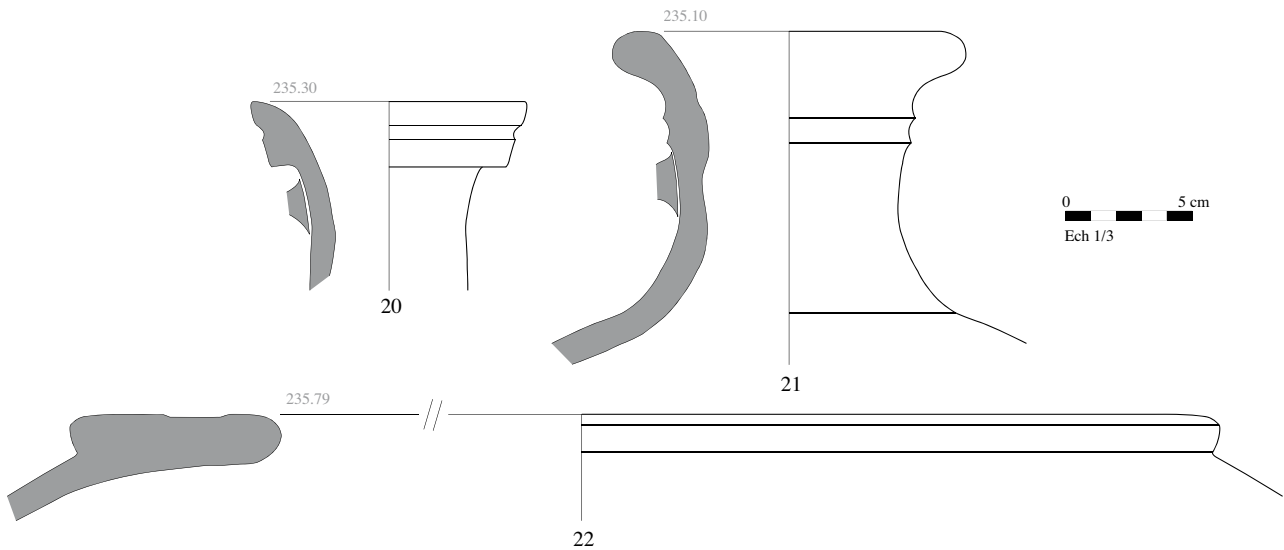


Fig. 9 - Céramique de la structure 235 (suite).

tronconique (TN P51-54) dont le bord est conservé à 10 % ; surface lustrée, noir gris ; pâte à noyau noir gris et franges noir rouge, comportant de fines inclusions de quartz abondant ; ø : 13 cm (n° inv. 235.US 6.35).

7. Lèvre recourbée, col tronconique (TN BT1) dont le bord est conservé à 15 % ; surface lissée, noir gris ; pâte à noyau gris vif et franges noir gris, comportant du quartz fin abondant ; ø : 10 cm (n° inv. 235.US 6.33).

8. Écuellè à lèvre en pointe et panse hémisphérique (TN/DR RDVB ind.) dont le bord est conservé à 35 % ; surface lissée, recuite noir jaune et brun orange vif, zones avec reste d'enduit micacé ; pâte noire, comportant du quartz très fin, abondant ; ø : 13,5 cm (n° inv. 235.US 2.28).

9. Fond en galette (TN ind.) dont le fond est conservé à 30 % ; surface lissée, noir brun ; pâte gris jaune, fine, comportant du quartz fin abondant ; ø : 8,8 cm (n° inv. 235.US 4.26).

10. Pot à lèvre débordante, concave sur le dessus (TN B ind.) dont le bord est conservé à 11 % ; surface lèvre et col lustrés noir ; pâte à noyau brun orange sombre et fines franges noires, comportant du quartz fin abondant ; ø : 13 cm (n° inv. 235.US 2.11).

11. Bol à lèvre rentrante (RUB B1) dont le bord est conservé à 20 % ; surface rugueuse, orangée sale, reste d'enduit noir, l'intérieur est brun jaune moyen ; pâte à noyau gris vif et franges brun orange, comportant du quartz fin abondant, des inclusions blanches fines moyennement abondantes ; ø : 21 cm (n° inv. 235.US 6.31)

12. Bol à lèvre rentrante (RUB B B1) dont le bord est conservé à 40 % ; S rugueuse, brun gris sombre, lèvre lissée ; pâte orange brun sombre, comportant

du quartz de petit et moyen calibre, abondant ; ø : 35 cm (n° inv. 235.US 4.25).

13. Assiette aux parois obliques (RUB C EC3) dont le bord est conservé à 15 % ; surface rugueuse, brun gris sombre ; pâte à fin noyau gris sombre et franges brun orange sombre, comportant du quartz fin et de fines inclusions blanches peu abondantes ; ø : 14 cm (n° inv. 235.US 4.27).

14. Pot à lèvre oblique, pas de col (FRB ind.) dont le bord est conservé à 12 % ; surface lissée, noir brun, enduit noir, panse rugueuse ; pâte brun gris moyen au centre, brun gris ensuite, puis noire à l'extérieur, fine, comportant du quartz visible par quelques reflets ; ø : 14 cm (n° inv. 235.US 6.32).

15. Pot à col concave, séparé de la panse par un ressaut (RUB P1) dont le bord est conservé à 11 % ; surface rugueuse, enduit noir sur le col et la lèvre, ocre brun moyen ; pâte à noyau gris vif et franges brun jaune, comportant du quartz fin abondant ; ø : 17 cm (n° inv. 235.US 2.19).

16. Panse de pot décorée d'impressions ovalaires (RUB var.C P1) ; surface rugueuse, noir brun, enduit noir partiellement conservé, sur toute la surface ; pâte à fin noyau brun orange sombre et franges gris sombre, comportant du quartz de petit calibre abondant (n° inv. 235.US 6.29).

17. Lèvre en gouttière (RUB ind.) dont le bord est conservé à 8 % ; surface extérieure lissée et intérieur rugueux, noir jaune ; pâte brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; ø : 22 cm (n° inv. 235.US 2.23).

18. Couvercle à bord simple (RUB B CV1) dont le bord est conservé à 11 % ; surface couverte d'enduit noir ; pâte à noyau brun orange et franges noires, comportant du quartz fin abondant ; ø : 12 cm (n° inv. 235.US 6.36).

19. Lèvre en bourrelet (CC orange à argilite C8) dont le bord est conservé à 23 % ; surface rugueuse, grains de quartz de petit à gros calibre abondant, grosses paillettes de mica, moyennement abondantes, orange sombre ; pâte orange rouge sombre, comportant des inclusions blanches moyennement abondantes et des reflets brillants ; ø : 13 cm (n° inv. 235.US 7.24).

20. Lèvre en poulie à rainure centrale (CC Noyon C2) dont le bord est conservé à 10 % ; surface rugueuse, jaune chrome clair ; pâte à noyau orange brun clair et franges jaune chrome clair, comportant des inclusions brillantes ; ø : 11 cm (n° inv. 235.US 6.30).

21. Cruche à deux anses, à lèvre arrondie, col décoré de deux arêtes (CC Noyon C4) dont le bord est conservé à 36 % ; surface rugueuse, jaune chrome clair ; pâte jaune chrome clair, comportant de fines inclusions noires moyennement abondantes et des reflets brillants ; ø : 14 cm (n° inv. 235.US 2.10).

22. *Dolium* à lèvre à méplat central, horizontale (DO NUM ind.) dont le bord est conservé à 10 % ; surface rugueuse, jaune chrome moyen, grosses à très grosses inclusions de calcaire à nummulites, abondantes ; pâte brun gris clair, hétérogène, comportant des inclusions de calcaire à nummulites (blanc et gris) ; ø : 34 cm (n° inv. 235.US 4.79).

L'horizon 2

Quantités et structures attribuées

Une seule structure a été attribuée à cet horizon, la cave 307. Le nombre total de tessons s'élève à 861 dont 83 individus. Le tableau-type IV donne le détail des catégories.

Catégories	NR	NMI
TS	17	11
EN	7	0
TN	115	7
TR	16	0
DR	1	1
FRB	3	2
FRA	2	2
RUB	586	51
RUA	3	0
CC	93	5
VRP	6	3
AM	2	0
DO	4	2
MO	1	0

Tab. IV - Quantité de tessons et d'individus par catégorie.

On peut constater une nette diminution de la *terra nigra* qui passe de 30 % à l'horizon 1 à 13,4 % dans cet horizon. La sigillée conserve sa proportion de 2 % et la rugueuse sombre est toujours largement majoritaire (68 %). On remarque l'apparition de l'engobée et de la VRP dont on verra qu'elles sont des éléments marquants de la chronologie de cet horizon.

Catégories, typologies et comparaisons

La sigillée

Dans cet horizon apparaît la sigillée du Centre de la Gaule (8 individus identifiés). La sigillée du Sud n'est plus représentée que par 2 individus.

D'après Xavier Deru, c'est aux horizons VII-VIII (90-150 ap.) qu'apparaît la sigillée du Centre dans les contextes du Nord de la Gaule, avec l'apparition de nouvelles formes comme le DRAG 33 (1 individu) et le DRAG 31 représenté par 2 individus (DERU 1996, p. 173). Le DRAG 27 est bien représenté avec 4 individus. Le décor de DRAG 37 du Sud de la Gaule (de la structure 307) a été daté des années 80-120. Cependant, l'observation des pâtes nous amène à nous éloigner de l'horizon de synthèse VII/VIII. En effet, trois des DRAG 27 et le DRAG 35 sont fabriqués dans une pâte attribuée à la phase 7 de Lezoux, datée de la seconde moitié du II^e siècle au début du III^e siècle (BET & DELOR 2000).

La terra nigra

Les formes encore représentées sont le P54 et le groupe typologique P49-54 (2 individus et 8 panses). Il s'agit des formes qui persistent le plus longtemps dans le II^e siècle. Deux assiettes subsistent : l'A41-43 et l'A38, un individu pour chacune.

Trente-six tessons sont rattachables au groupe de pâte B.

L'engobée

Dans la structure 307 on observe la présence de 6 panses et 1 fond d'engobée d'Argonne. Cette production apparaît dans les contextes du Nord de la Gaule à partir de l'horizon VII-VIII (DERU 1996, p. 189) et est diffusée durant tout le II^e siècle.

La VRP

Cette catégorie apparaît à cet horizon, représentée par 6 tessons dont 3 individus. Les assiettes ne sont présentes que par des panses et un fond tandis qu'on répertorie 2 couvercles. Tous les fragments de VRP sont originaires de l'atelier des Rues-des-Vignes et fabriqués dans la pâte A (RDVA). L'apparition de ce groupe de pâte est datée du milieu du II^e siècle (DERU 2005).

La forme la plus représentative est la Blicquy 5 et elle connaîtra son expansion maximale dans le III^e siècle (voir horizon 3). Deux tessons de céramique fine régionale claire (FRA) en provenance de cet atelier sont aussi présents à l’horizon 2.

La céramique rugueuse sombre

De même que pour l’horizon 1, on observe une majorité de P1 (17 individus). Cependant le bol B1 est en nette diminution (4 individus). Les types T3, B3, EC3 et CV1 sont toujours présents en petite quantité, d’autres apparaissent : un bol à lèvre repliée en petite collerette, B2, dont on trouve des comparaisons dans le Vermandois pour les II^e et III^e siècles (DUBOIS & BOURSON 2001). Il n’est présent à Neuville que dans l’horizon 2 avec deux individus ; une écuelle à lèvre en gouttière, EC5, présente dans la structure 307, une écuelle à lèvre en boule rainurée, EC1 ainsi qu’une bouilloire, BO1, dans la structure 305.

En ce qui concerne les groupes de pâtes un changement s’est amorcé : les groupes de pâtes B et C sont en quantités équivalentes (219 tessons pour le groupe B et 215 tessons pour le groupe C) tandis qu’à l’horizon 1 le groupe B était nettement majoritaire. Les ateliers de céramique commune du groupe C (Vermandois) semblent monter en puissance de production, au détriment du groupe B. S. Dubois l’avait déjà observé dans son article sur la cité des Viromandueus pour la même période (DUBOIS & BOURSON 2001, p. 188 et 191). Ce phénomène est flagrant pour les P1, plus nombreux en pâte C.

Le groupe de pâte de l’Artois est toujours présent avec 32 tessons et 3 individus, dont un pot à col tronconique haut. Le groupe de pâte E à dégraissant nummulitique est présent de façon anecdotique avec 4 tessons.

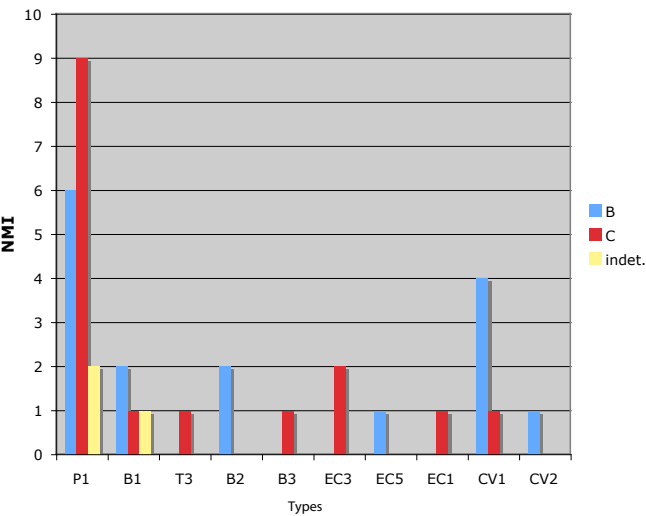


Fig. 10 - Graphique cumulé des proportions des groupes de pâte par type en RUB.

La céramique commune claire

Il n’a pas été constaté d’évolution par rapport à l’horizon 1 : la majorité des cruches provient des ateliers du Noyonnais. La cruche C1 est présente à 2 exemplaires.

Le faciès de l’horizon 2

De même que pour le faciès de l’horizon 1, l’approvisionnement majoritaire de la *terra nigra* et de la céramique commune est essentiellement local. On remarque seulement que les ateliers de rugueuse sombre rattachés au groupe C sont montés en puissance et concurrencent à quantités égales les ateliers du Saint-Quentinois. Les formes de cette catégorie n’ont pas changé hormis quelques nouveautés. La sigillée, quant à elle, provient des ateliers du Centre de la Gaule. La figure 16 de l’article de S. Ziegler (*cf. supra*) présente le faciès typologique synthétique de l’horizon 2 auquel il faut ajouter la présence de l’engobée d’Argonne et de la VRP (pas de forme présentable). Toutes nos observations permettent de proposer une datation allant de la 2^e moitié du II^e siècle au début du III^e siècle.

Éclairage sur la ST 307, hors US 27

La cave 307 comptabilise 735 tessons dont 69 individus. Le matériel est bien conservé.

Le tableau V donne les proportions de chaque catégorie dans la structure 307 et la fig. 11, la répartition typologique.

Les observations que l’on peut faire de ce graphique montrent une domination du RUB P1 par rapport à tous les types, toutes catégories confondues. Il s’agit d’un pot qui devait être essentiel au sein des foyers locaux et être polyvalent : cuisson, stockage domestique. Le deuxième type le plus abondant étant le couvercle CV1, il est possible

Catégories	NR	NMI
TS	15	9
EN	7	0
TN	100	5
TR	15	0
FRA	2	1
RUB	512	43
RUA	3	0
CC	69	5
VRP	6	3
DO	1	1
MO	1	0

Tab. V - Quantité de tessons et d’individus par catégorie.

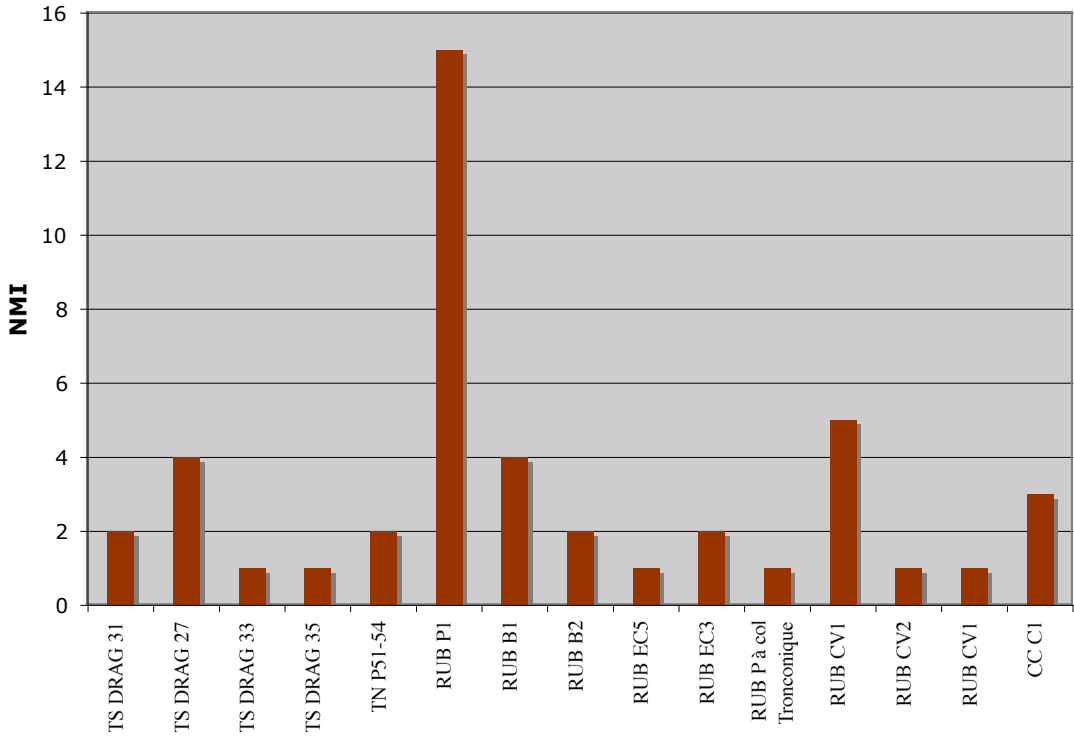


Fig. 11 - Répartition typologique de la céramique de la structure 307.

de les associer. En ce qui concerne la sigillée ce sont les coupes bilobées qui dominent (4 ind.) suivies par les assiettes DRAG 31 (2 ind.). L’assemblage de vaisselle de consommation est complété par 2 pots à boire en *terra nigra* P51-54 ainsi que 3 cruches C1.

Il y a presque un siècle entre l’horizon 1 et l’horizon 2. Le site a probablement été abandonné et la seule structure de l’horizon 2 ne permet d’envisager qu’une réoccupation très partielle ou un déplacement du site : un habitat isolé ? Avec cependant toute la batterie de cuisine nécessaire à une famille comptant 2 adultes.

Catalogue de la structure 307 (fig. 12)

24. Coupe bilobée à lèvre en boule (TS CG DRAG 27) dont le bord est conservé à 20 % ; surface à engobe brillant orange brun sombre ; pâte orange brun clair, comportant de petites inclusions blanches peu abondante et fines abondantes, inclusions noires fines, moyennement abondantes ; ø : 13 cm (n° inv. 307.127).

25. Coupe bilobée à petite lèvre triangulaire (TS SG DRAG 27) dont le bord est conservé à 25 % ; surface à engobe brillant, orange brun sombre ; pâte orange brun vif, comportant de fines inclusions blanches abondantes ; ø : 10 cm (n° inv. 307.128).

26. Bol à lèvre en marli (FRA RDV B) dont le bord est conservé à 10 % ; surface lissée, brun gris clair ; pâte grise, fine ; ø : 13 cm (n° inv. 307.54).

27. Bouteille ? (TN B ind.) dont le bord est conservé à 27 % ; surface lissée, noir brun ; pâte à noyau brun jaune et franges noir brun, fine, comportant des reflets brillants ; ø : 10 cm (n° inv. 307.52).

28. Fin couvercle à lèvre en amande (TN CV) dont le bord est conservé à 17 % ; surface lustrée, noir brun ; pâte brun orange clair, fine ; ø : 11 cm (n° inv. 307.53).

29. Couvercle à lèvre dressée (VRP RDVA CV) dont le bord est conservé à 17 % ; surface lisse, jaune chrome clair ; pâte à noyau gris blanc et franges jaunes chromes claires, fine ; ø : 19 cm (n° inv. 307.47).

30. Bol hémisphérique à lèvre en collerette (RUB B B2) dont le bord est conservé à 19 % ; surface lissée, noir brun ; pâte à noyau orange brun sombre et franges noires, comportant du quartz de petit et moyen calibres abondant ; ø : 17 cm (n° inv. 307.58).

31. Bol à lèvre recourbée (RUB C B3) dont le bord est conservé à 15 % ; surface rugueuse, gris sombre ; pâte grise, comportant du quartz fin abondant ; ø : 18 cm (n° inv. 307.48).

32. Lèvre épaisse débordant en pointe sur l’extérieur (RUB B B2) dont le bord est conservé à 23 % ; surface rugueuse, noir brun ; pâte brun orange, comportant du quartz de fin et moyen calibres abondant ; ø : 18 cm (n° inv. 307.50).

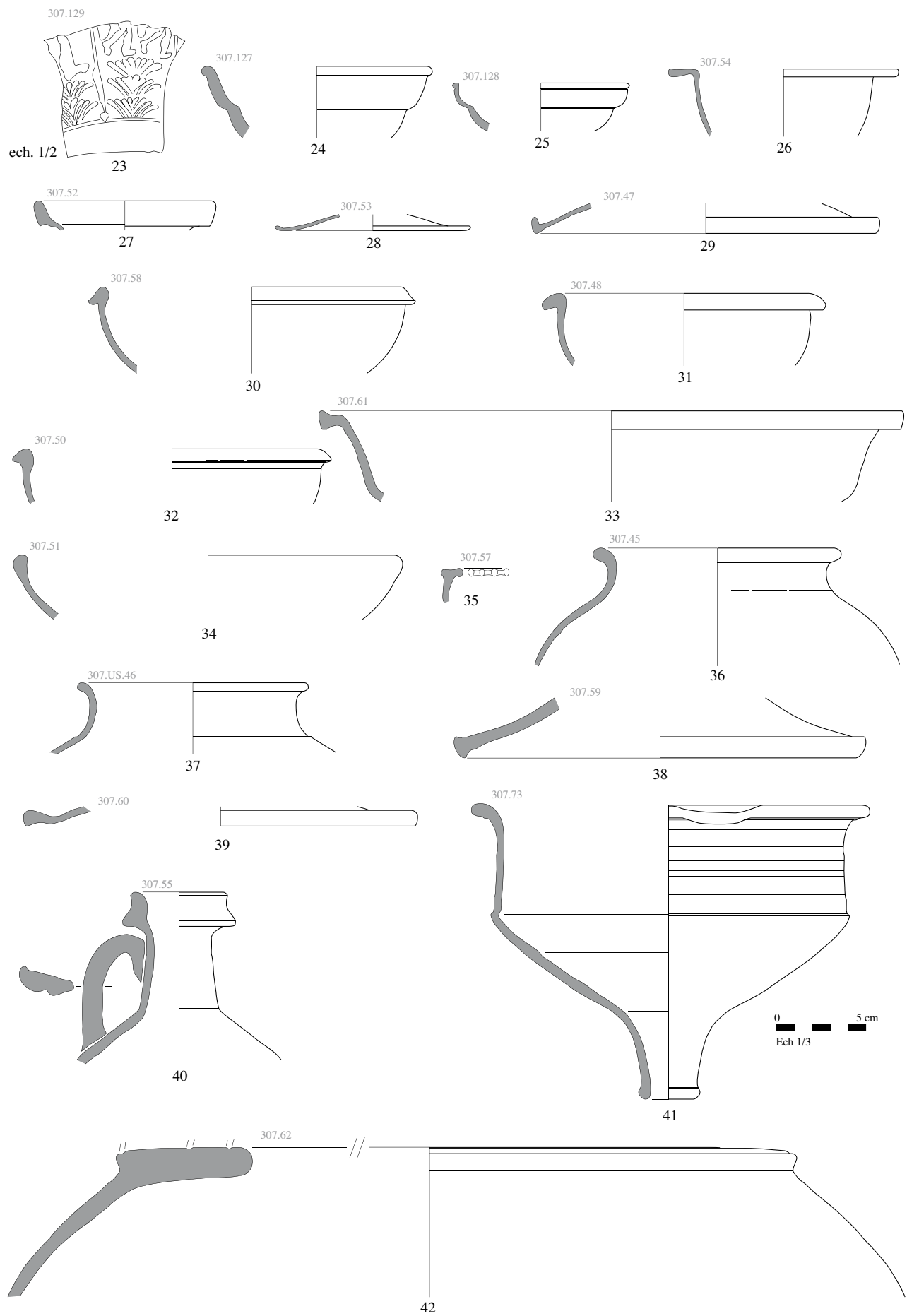


Fig. 12 - Céramique de la structure 307.

33. Écuelle à lèvre en marli à gouttière (RUB B EC5) dont le bord est conservé à 18 % ; surfaces extérieure rugueuse et intérieure lissée, noir gris ; pâte à noyau brun orange sombre et franges noir gris, comportant du quartz de moyen calibre, abondant ; ø : 23 cm (n° inv. 307.61).

34. Écuelle à lèvre en amande (RUB C EC3) dont le bord est conservé à 20 % ; surface : haut de l'écuelle et intérieur lissés, panse rugueuse, noir brun ; pâte à noyau brun gris vif et double frange brun orange et brun gris vif, comportant du quartz fin abondant ; ø : 22 cm (n° inv. 307.51).

35. Lèvre rentrante, petite collerette d'impressions (RUB B ind.) dont le bord est conservé à 7 % ; surface rugueuse, noir brun ; pâte orange brun sombre et fines franges noir brun, comportant du quartz de petit calibre ; ø : ind. (n° inv. 307.57).

36. Pot à bord arrondi et col concave (RUB C P1) dont le bord est conservé à 40 % ; surface rugueuse, gris sombre ; pâte noir brun, comportant du quartz de fin et moyen calibres abondant ; ø : 14 cm (n° inv. 307.US 7.45).

37. Pot à col concave (RUB VAR.C/B P1) dont le bord est conservé à 58 % ; surface rugueuse, ocre brun moyen/gris ; pâte à noyau brun jaune et franges brun gris vif, comportant du quartz de petit à moyen calibres abondant ; ø : 13 cm (n° inv. 307.US7.46).

38. Couverture conique à lèvre évasée (RUB B CV1) dont le bord est conservé à 17 % ; surface rugueuse, noir brun ; pâte brun jaune sombre, zones noires, comportant du quartz de petit et moyen calibres abondant ; ø : 22 cm (n° inv. 307.59).

39. Couverture à bord à gouttière d'emboîtement (RUB B CV2) dont le bord est conservé à 19 % ; surface rugueuse, noir brun à orange brun vif ; pâte orange brun, comportant du quartz de petit et moyen calibres très abondant ; ø : 22 cm (n° inv. 307.60).

40. Cruche à lèvre en poulie (CC orange à argilite C1) dont le bord est conservé à 100 % ; surface rugueuse orange brun, inclusions blanches de moyen/gros calibre abondant visibles ; pâte orange rougeâtre vif, comportant des inclusions blanches de moyen calibres peu abondantes, inclusions noires fines peu abondantes ; ø : 5,5 cm (n° inv. 307.55).

41. Entonnoir en forme de terrine à col tronconique (CC C entonnoir) dont le bord est conservé à 100 % ; surface rugueuse, orange sombre sur une zone, le reste brun gris vif ; pâte brun orange à l'endroit de la cassure, comportant du quartz de fin à petit calibres ; ø : 22,4 cm (n° inv. 307.73).

42. Dolium à lèvre horizontale, décorée de trois rainures (DO ind.) dont le bord est conservé à 15 % ; surface rugueuse, jaune chrome clair, enduit noir sur le dessus de la lèvre ; pâte à noyau gris mat et franges orange jaunâtre vif, comportant du gravier de très gros calibre, moyennement abondant, oxydes de fer ; ø : environ 27 cm (n° inv. 307.62).

L'horizon 3

Quantités et structures attribuées

Trois structures ont pu être rattachées par la céramique à cet horizon : 355, 278 et 347 ainsi que les US 1010 et 1013. Elles totalisent 398 tessons réduits à 56 individus.

Le tableau-type VI donne le détail des catégories.

Catégories	NR	NMI
TS	10	8
MT	1	0
TN	16	1
FRB	23	4
RUB	270	24
RUA	2	1
CC	50	6
VRP	16	7
AM	2	0
DO	1	0
MO	3	2

Tab. VI - Nombre de tessons et d'individus par catégorie.

Dans cet horizon, la *terra nigra* a presque complètement disparu, les rares fragments sont résiduels. La sigillée conserve sa proportion de 2,5 % et la rugueuse sombre est toujours présente dans les mêmes quantités (68 %). Un tesson de métallescente indique que les structures peuvent être datées du III^e siècle (HANUT & CAPERS 2003, p. 34). Une monnaie de 213 dans le niveau d'occupation de la structure 355 confirme cette datation et avec le décor du DRAG 37 (voir ci-dessous) on peut resserrer la datation à la première moitié du III^e siècle. On remarque aussi l'accroissement de la part de la VRP (4 %) avec les BLICQUY 5 des Rues-des-Vignes.

Catégories, typologies et comparaisons

La sigillée

Celle-ci provient exclusivement d'Argonne. Son répertoire est caractéristique de cette production et de l'époque : la coupe DRAG 40 (1 individu), et l'assiette DRAG 32 (1 individu) qui viennent remplacer en Argonne et dans l'Est au cours de la

première moitié du III^e siècle, la coupe DRAG 33 (2 individus) et l'assiette DRAG 31 (2 individus). Ces deux premières formes seront produites jusqu'à la fermeture des ateliers de l'Est et d'une partie des ateliers d'Argonne aux alentours de 260-270 (HANUT & CAPERS 2003, p. 24). Un bol moulé DRAG 37 a été daté de la seconde moitié du II^e siècle par R. Delage.

La métallescente

Le fragment présent dans la structure 355 est originaire d'Argonne. Il s'agit d'une production qui fait son apparition en Argonne et dans la vallée de la Moselle au début du III^e siècle et qui est produite durant tout le III^e siècle (HANUT & CAPERS 2003, p. 34).

La rugueuse sombre

Le répertoire est encore marqué par la présence du P1 (6 individus), du B1 (2 individus) et du B3 (1 individu). De nouvelles formes apparaissent, qui ne sont présentes que dans cet horizon : une écuelle à parois obliques EC4 (1 individu), une autre à lèvre en collerette (1 individu), une petite terrine à profil en S, originaire de la cité des Atrébates, T2 (CORSIEZ 2006), une grande terrine T5 que l'on retrouve à l'horizon 4 et un pot à lèvre en baïonnette P2 (cf. fig. 5).

En ce qui concerne les groupes de pâtes, le changement amorcé à l'horizon 2 s'accélère : le groupe C (127 tessons) prend le pas largement sur le groupe B (50) même si le nombre minimum d'individus reste proche (respectivement 12 et 10). Le groupe A reste encore présent (19 tessons et 1 individu).

La céramique claire

Dans cet horizon apparaissent les petits pots à col concave en pâte orange sableuse, P1 et la cruche à lèvre bifide, C3, en pâte de Noyon, dont on a un exemplaire entier dans la structure 278. La cruche C1 en pâte de Noyon continue à être présente (2 individus).

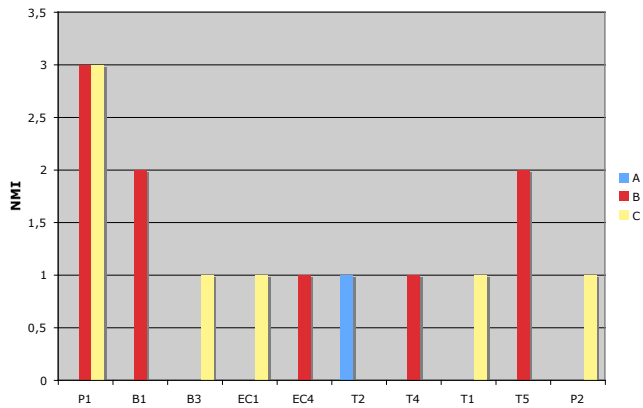


Fig. 13- Graphique cumulé des proportions des groupes de pâte par type.

Le faciès de l'horizon 3

Le nombre de catégories s'est restreint : la *terra nigra* s'est effacée, il n'y a plus de *terra rubra*, ni de dorée, ni de fine régionale claire, les amphores et *dolia* sont quasi absents. Seule la proportion de plats à cuire en VRP a augmenté. La sigillée reste stable et illustre la vaisselle de consommation : bols, assiettes, coupes, bien que chaque type ne soit présent qu'à un exemplaire. La vaisselle culinaire est, quant à elle, représentative d'une batterie de cuisine usuelle : pots à cuire, bols et terrines pour cuire et préparer, écuelles pour consommer ou cuire. L'approvisionnement en céramique commune est toujours majoritairement local avec quelques importations des cités des Rèmes, Nerviens et Atrébates (fig. 19).

Éclairage sur la structure 278 (fig. 14)

Le choix a été porté sur cette structure en raison de son originalité : petite structure ronde, maçonnée, ayant livré quatre céramiques entières et en tout 87 tessons réduits à 7 individus. Deux des céramiques entières sont des cruches : une C3 en provenance de Noyon et une petite cruche à deux anses, C7, qui trouve des comparaisons dans les ensembles champenois de Ville-sur-Lume (information orale de G. Florent). Le bol en fine régionale sombre est un classique des productions vermandaises (DUBOIS & BOURSON 2001, p. 189, bol B3) des II^e et III^e siècles. On trouve aussi un bol hémisphérique, B3, et une coupe DRAG 40 en sigillée d'Argonne.

Cette structure maçonnée circulaire, peu profonde, éloignée de l'habitation est atypique. Les céramiques entières qui y ont été déposées sont vouées à la consommation de liquide (vin ?) ou d'aliments solides (2 cruches dont une provenant du Sud de la cité des Rèmes, 2 bols en fine régionale sombre et une coupe en sigillée). Elles étaient accompagnées de deux squelettes entiers de lièvre et ossements de volailles... Il serait tentant d'y voir une fosse cultuelle chthonienne (POUX 2004, p. 606-607), mais il s'agit d'une hypothèse à prendre avec précaution.

Catalogue de la structure 278

43. Coupe à bord arrondi (TS ARG DRAG 40) dont le bord est conservé à 30 % ; surface lissée, engobe mal grésé, orange rougeâtre sombre ; pâte orange rougeâtre, fine ; ø : 11 cm (n° inv. 278.95).

44. Bol à lèvre en amande, panse hémisphérique (FRB C B3) dont le bord est conservé à 19 % ; surface intérieure et lèvre lissée, panse extérieure rugueuse, gris sombre ; pâte gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; ø : 24 cm (n° inv. 278.96).

45. Terrine à lèvre recourbée tombante, col tronconique, séparé de la panse par une arête (RUB

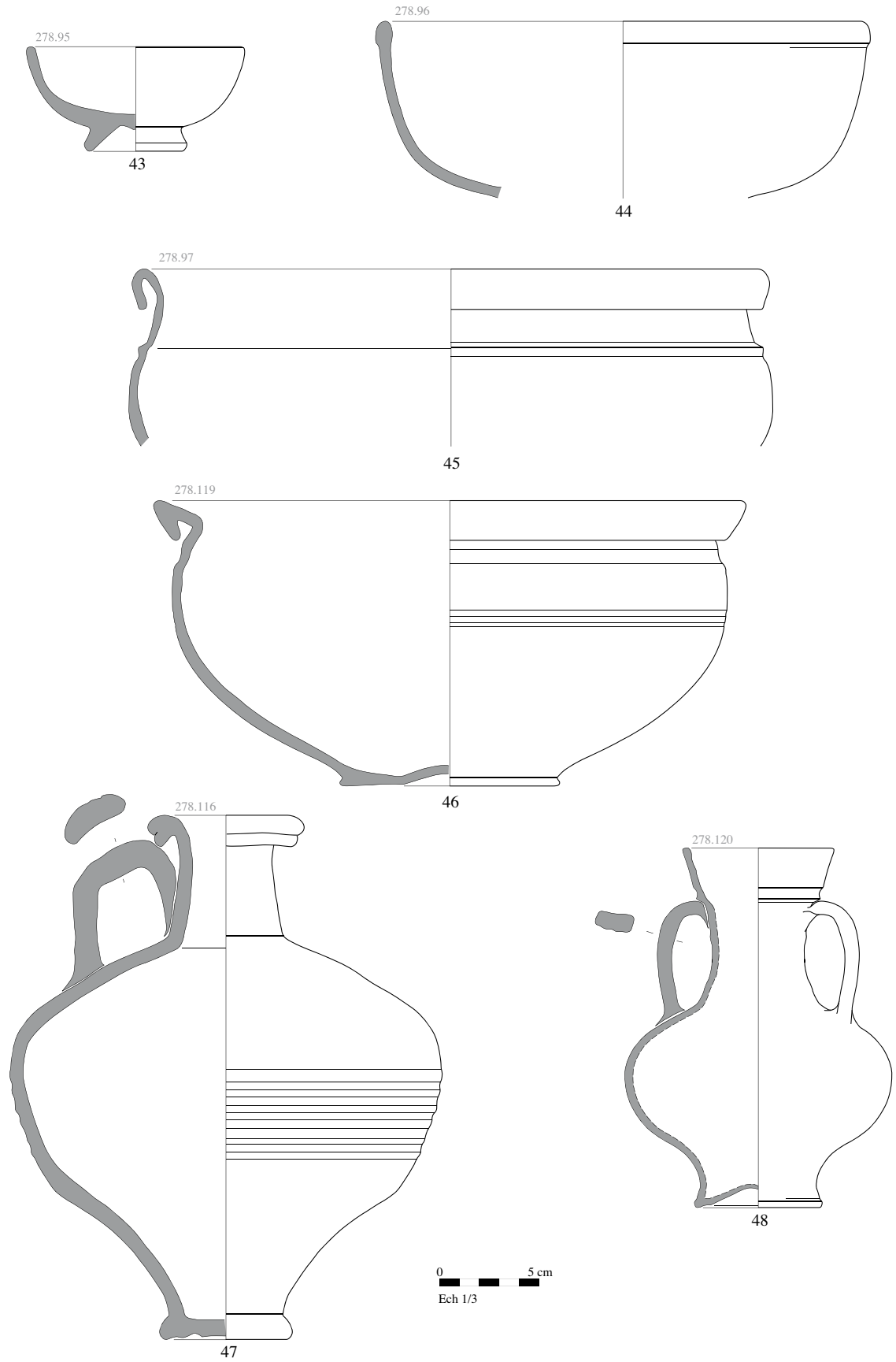


Fig. 14 - Céramique de la structure 278.

B T5) dont le bord est conservé à 21 % ; surface rugueuse, lissage en bandes, noir gris ; pâte à noyau orange brun vif et franges noir gris, comportant du quartz fin abondant ; ø : 32 cm (n° inv. 278.97).

46. Bol à lèvre crochée (FRB B1) dont le bord est conservé à 100 % ; surface lissée, gris noir ; pâte à noyau brunjaune et franges gris sombre, comportant du quartz de fin et petit calibre abondant ; ø : 15 cm (n° inv. 278.119).

47. Cruche à lèvre bifide (CC NOYON C3) dont le bord est conservé à 100 % ; surfce lissée, jaune chrome moyen ; pâte jaune chrome moyen, comportant des inclusions grises fines moyennement abondantes ; ø : 8 cm (n° inv. 278.116).

48. Cruche à bord évasé et deux anses (CC CHAMP C7) dont le bord est conservé à 100 % ; surface lissée, ocre brun moyen, reste d'un engobe ocre jaune moyen ; pâte brun orange vif et franges brun orange sombre, comportant du quartz fin et de fines inclusions blanches et rouges ; ø : 7,6 cm (n° inv. 278.120).

L'horizon 4

Quantités et structures attribuées

Cet horizon voit une réoccupation plus dense du site après une nouvelle période d'inoccupation. Dix-sept structures et US ont pu être rattachées par la céramique à cet horizon : 254, 321, 327, 329, 336, 420, 346, 414, 415, 430, 1011, 1032, 1034, 1038, 1040, bâtiment 2, niveau cour. Elles totalisent 1267 tessons dont 160 individus.

Le tableau-type VII donne le détail des catégories.

Dans cet horizon, la part de la sigillée augmente significativement à 7,6 %. La rugueuse sombre recule légèrement à 63,3 %.

Catégories	NR	NMI
TS	97	21
TN	6	1
FRB	25	10
RUB	803	107
RUA	8	1
CC	234	7
VRP	5	4
AM	6	0
DO	35	5
MO	2	2

Tab. VII - Quantité de tessons et d'individus par catégorie.

Catégories, typologies et comparaisons
La sigillée

Le Chenet 320 d'Argonne, caractéristique du IV^e siècle, est la forme majoritaire (13 individus sur 18) grâce à ses molettes, le fossile directeur de cet horizon. Deux molettes à petits casiers du groupe 2 d'Hübener sont datées de 330 à 365 (HÜBENER 1968, FELLER & BRULET 1998, p. 261), deux molettes du groupe 3 à hachures obliques sont datées de 340 à 370 et deux molettes de groupe 5 de 360 à 390, ce qui nous donne une datation pour cet horizon dans la seconde moitié du IV^e siècle (fig. 18).

Le reste de la sigillée d'Argonne se répartit entre deux mortiers DRAG 45, un bol décoré DRAG 37 et une assiette DRAG 31.

Quatre tessons sont originaires du Centre de la Gaule, dont un DRAG 27.

La rugueuse sombre

La tendance à la domination du groupe C est confirmée (50 % contre 11%). Un nouveau groupe de pâte apparaît, le groupe D avec une nouvelle typologie (fig. 5 et 6 et fig. 34 de l'article de Sébastien Ziegler, cf. supra). Le changement porte principalement sur les lèvres, en poulies (P4) ou rainurées, très proches (P5 et T6). Une écuelle hémisphérique, EC6, s'inscrit dans le faciès classique du IV^e siècle. Le pot à col concave a disparu des assemblages tandis que quelques exemplaires du B1 subsistent. Le bol B4, bien que fabriqué en pâte B, trouve des comparaisons en Champagne à Ville-sur-Lumes (ROLLET & DERU 2005, fig. 47. 53 à 58, voir aussi p.70). Le groupe de pâte A est encore présent avec 16 tessons. Dans cet horizon, on constate que les techniques de fabrication commencent à perdre leur qualité. En effet, certaines pâtes sont grossières et il devient difficile de les rattacher à un groupe précis (d'où la proportion importante d'indéterminés). De plus, un certain nombre de fonds de céramiques du groupe D ne sont plus retravaillés et portent des marques de découpage à la ficelle, pratique qui va se généraliser dans le V^e siècle et l'époque mérovingienne. Ce phénomène a déjà été observé dans l'Est de la cité des Atrébates pour la même période (CORSIEZ 2006).

La fine régionale sombre

Bien qu'à l'horizon 3, en nombre de restes la quantité de FRB fût quasiment la même, à l'horizon 4, sa proportion est plus importante avec 9 individus dont deux entiers dans la structure 254. Le bol B1 a une surface ardoisée et est fabriqué dans la pâte du groupe C, le B2 à collerette médiane est fabriqué dans une pâte champenoise et trouve des comparaisons à Ville-sur-Lumes (ROLLET & DERU 2005, fig. 47. 52).

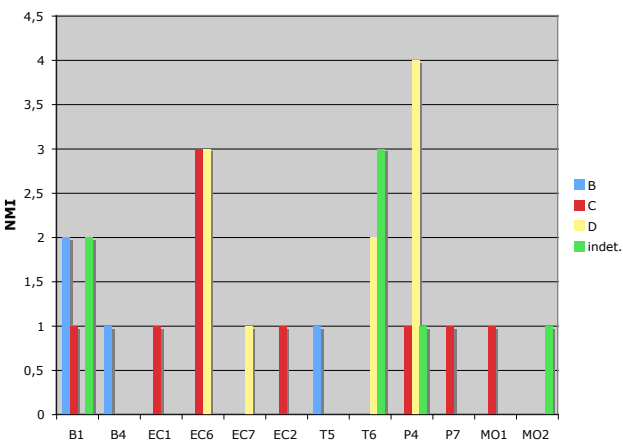


Fig. 15 - Graphique cumulé des proportions des groupes de pâtes par type.

La commune claire

Elle est encore bien représentée quoique son répertoire se soit restreint : quatre cruches à lèvre en poulie C1 de Noyon et une cruche d'origine champenoise C5 (ROLLET & DERU 2005, fig. 42. 10).

Le faciès de l'horizon 4

Dans les trois premiers horizons, la céramique commune était surtout locale avec un répertoire commun. À l'horizon 4, l'approvisionnement s'ouvre largement vers le Cambrésis avec l'apport de nouvelles formes. La vaisselle de table en sigillée prend plus d'importance et provient d'Argonne.

Éclairage sur la structure 254

Il s'agit d'un fossé dont la fouille a livré 411 tessons dont 28 individus (fig. 16).

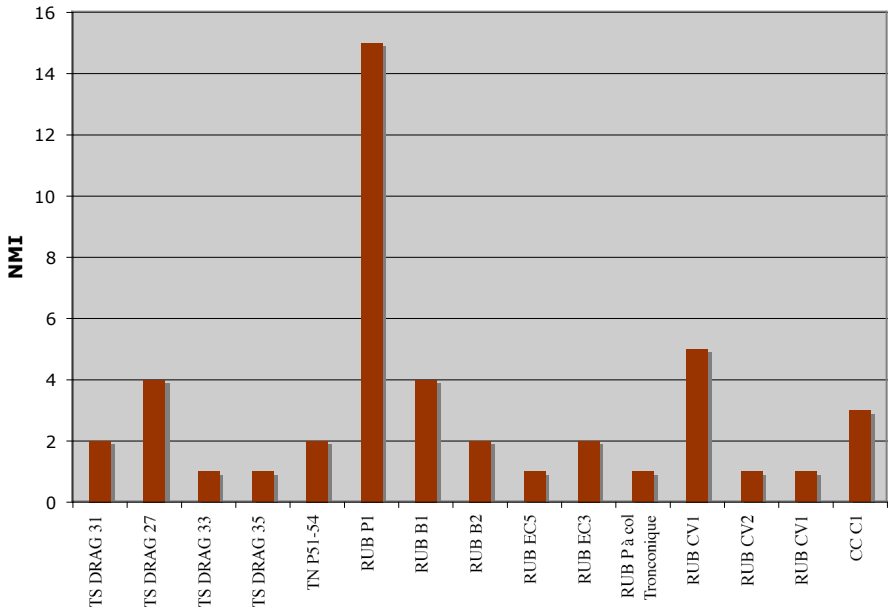


Fig. 16 - Répartition typologique de la céramique de la structure 254.

Catégories	NR	NMI
TS	13	3
TN	3	1
FRB	14	5
RUB	225	14
RUA	2	0
CC	132	3
VRP	1	0
AM	5	0
DO	9	1

Tab. VIII - Quantité de tessons et d'individus par catégorie.

Catalogue de la structure 254

49. Bol à collerette (FRB CHAMP B2) dont le bord est conservé à 95 % ; surface rugueuse sur la panse extérieure, larges bandes de lissage sur la collerette, la lèvre et l'intérieur du bol, couleur gris bleu dans les zones lissées, gris noirâtre dans les zones rugueuses ; pâte gris brun à gris blanc, noir à la collerette, comportant du quartz fin abondant et de fines inclusions noires peu abondantes ; ø : 18 cm (n° inv. 254.117).

50. Bol à lèvre en bandeau (FRB C B1) dont le bord est conservé à 15 % ; surface rugueuse, brun gris vif à gris ; pâte à noyau brun jaune et franges gris sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; ø : 27 cm (n° inv. 254.118).

52. Écuelle à bord arrondi (RUB C EC2) dont le bord est conservé à 8 % ; surface rugueuse, grise ; pâte noir-brun, comportant du quartz de petit et

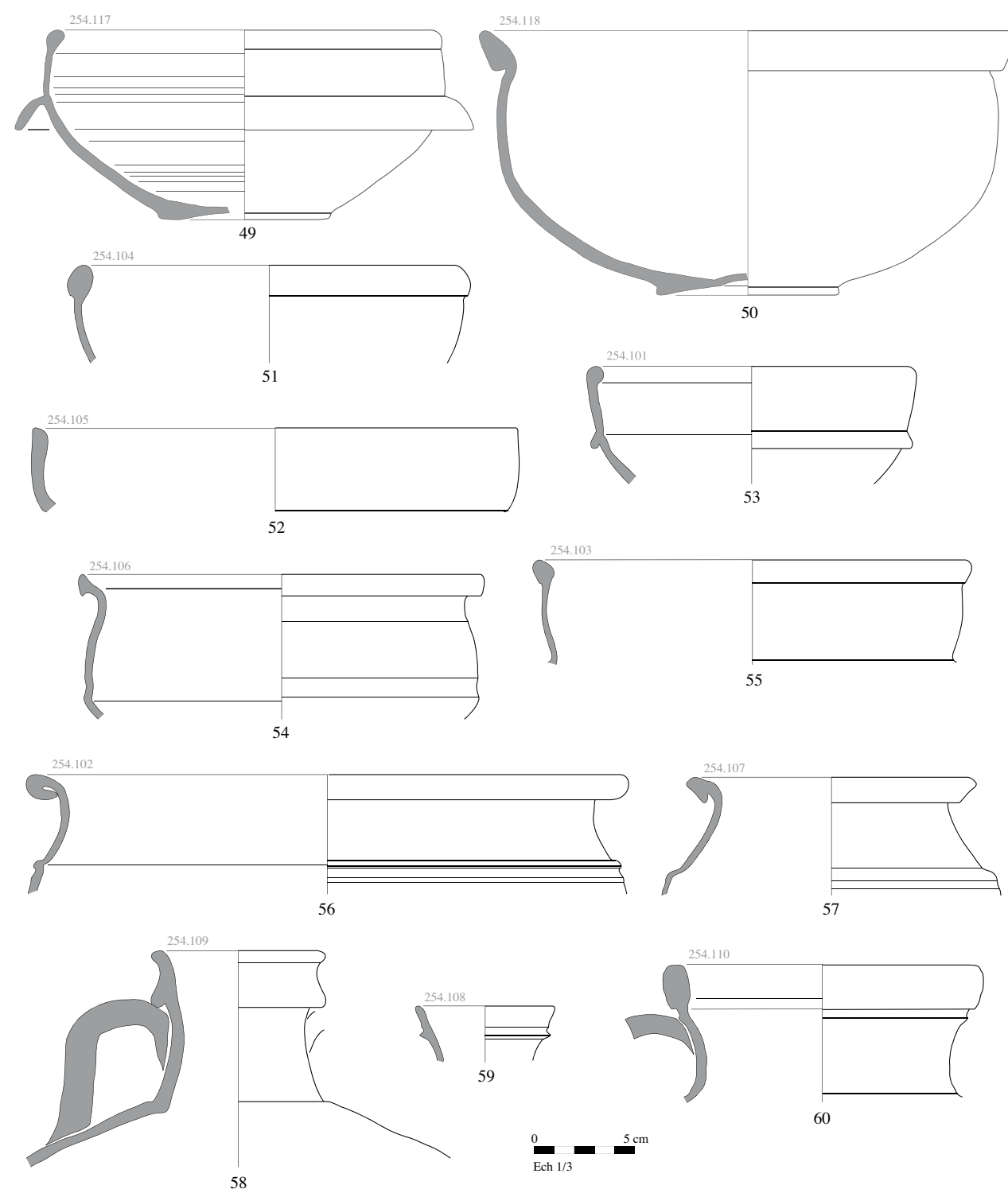


Fig. 17 - Céramique de la structure 254.

moyen calibre, moyennement abondant ; $\varnothing$: 24 cm (n° inv. 254.105).

51. Bol à lèvre en amande (FRB C EC1) dont le bord est conservé à 15 % ; surface lissée, gris moyen ; pâte grise, comportant du quartz fin abondant et des inclusions noires peu abondantes ; $\varnothing$: 19 cm (n° inv. 254.104).

53. Bol à lèvre en boule et panse décorée d'une collerette (RUB B B4) dont le bord est conservé à

37 % ; surface rugueuse, col partiellement lissé, noir brun ; pâte à noyau brun orange moyen et franges noires, comportant du quartz de petit et moyen calibres abondant ; $\varnothing$: 16,5 cm (n° inv. 254.101).

54. Terrine à lèvre oblique évasée, col bombé, carène (RUB B T1) dont le bord est conservé à 21 % ; surface rugueuse, noir brun avec bandes brun jaune clair ; pâte orange brun sombre, comportant du quartz de petit et moyen calibres, abondant ; $\varnothing$: 20 cm (n° inv. 254.106).

55. Lèvre épaisse et col bombé (RUB D ind.) dont le bord est conservé à 22 % ; surface rugueuse, gris noir ; pâte gris vif à brun gris clair, comportant du quartz fin abondant (n° inv. 254.103).

56. Lèvre crochée, col concave séparé de la panse par une baguette (RUB B T5) dont le bord est conservé à 25 % ; surface rugueuse, noir brun ; pâte à noyau brun jaune et fines franges noir brun, comportant du quartz de fin et petit calibre abondant ; $\varnothing$: 30 cm (n° inv. 254.102).

57. Pot à lèvre en bandeau, séparée de la panse par un bourrelet (RUB D P6) dont le bord est conservé à 20 % ; surface rugueuse, gris moyen à gris vif ; pâte gris blanc, fine ; $\varnothing$: 14,5 cm (n° inv. 254.107).

58. Cruche à lèvre en bandeau concave (CC NOYON C1) dont le bord est conservé à 5 % ; surface rugueuse, jaune chrome clair avec des inclusions rouges moyennement abondante ; pâte jaune chrome clair, comportant de fines inclusions noires abondantes ; $\varnothing$: 8,6 cm (n° inv. 254.109).

59. Cruche à bord évasé souligné par une arête (CC SAVO C6) dont le bord est conservé à 31 % ; surface lissée, douce, orange rougeâtre vif ; pâte brun jaune clair avec stries oranges, fine ; $\varnothing$: 7 cm (n° inv. 254.108).

60. Lèvre en bourrelet, col concave, deux anses (CC CHAMP2 C5) dont le bord est conservé à 24 % ; surface rugueuse, ocre brun très clair ; pâte orange rougeâtre vif, noyau jaune chrome clair dans la lèvre et l'anse, comportant du dégraissant non visible à l'œil nu ; $\varnothing$: 16 cm (n° inv. 254.110).

Catalogue des molettes de l'horizon 4 (fig. 18)

61. Panse de sigillée, molette du groupe 3 de Hübener (TS ARG CHENET 320) ; surface lissée, orange rougeâtre vif ; pâte orange rougeâtre, fine ; (n° inv. 414.93).

62. Panse de sigillée, molette du groupe 3 de Hübener (TS ARG CHENET 320) ; surface à engobe brillant, orange rougeâtre sombre ; pâte orange rougeâtre, fine (n° inv. 414.94).

63. Panse de sigillée, molette du groupe 5 de Hübener (TS ARG CHENET 320) ; surface à engobe brillant, orange rougeâtre ; pâte orange rougeâtre, fine, comportant de rares reflets brillants ; (n° inv. 414.92).

64. Fond annulaire de Chenet 320, molette du groupe 2 de Hübener (TS ARG Chenet 320) ; surface à engobe non brillant, orange rougeâtre sombre ; pâte orange sombre, fine, comportant des reflets brillants ; $\varnothing$: 8,2 cm (n° inv. 336.65).

65. Lèvre en amande, col oblique, molette du groupe 2 de Hübener (TS ARG Chenet 320) dont le bord est conservé à 13 % ; surface à engobe mat, orange rouge sombre ; pâte orange sombre, fine ; $\varnothing$: 20 cm (n° inv. 415.98).

QUELQUES MOTS DE CONCLUSION

L'étude de la céramique de Neuville-Saint-Amand a permis tout d'abord de définir quatre horizons d'évolution céramique allant de la seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle avec une interruption d'environ un siècle entre les horizons 3 et 4. Ensuite, l'étude de pâtes de la rugueuse sombre, de la commune claire et de la fine régionale sombre a montré que l'approvisionnement du site était interne à la cité des Viromanduiens et, plus précisément, en provenance d'ateliers situés dans la moitié orientale de la cité. Cependant, un certain nombre d'importations, plus limitées, des cités atrébates, rèmes, suessiones et nerviennes témoignent d'échanges commerciaux avec les cités voisines (fig. 19) durant les quatre horizons. L'étude a montré également que les proportions de céramiques des ateliers du Saint-Quentinois et de ceux du Vermandois évoluaient au fil des horizons : d'abord le premier groupe d'ateliers est majoritaire à l'horizon 1, puis les deux sont égaux à l'horizon 2 et, enfin, le groupe de Vermand se distingue à partir de l'horizon 3. Peut-on y voir la manifestation économique du changement de capitale entre Saint-Quentin et Vermand au III^e siècle ? Enfin, l'établissement rural de Neuville s'inscrit également dans des circuits d'approvisionnement plus lointains : Sud et Centre de la Gaule, Argonne pour la céramique fine de consommation.

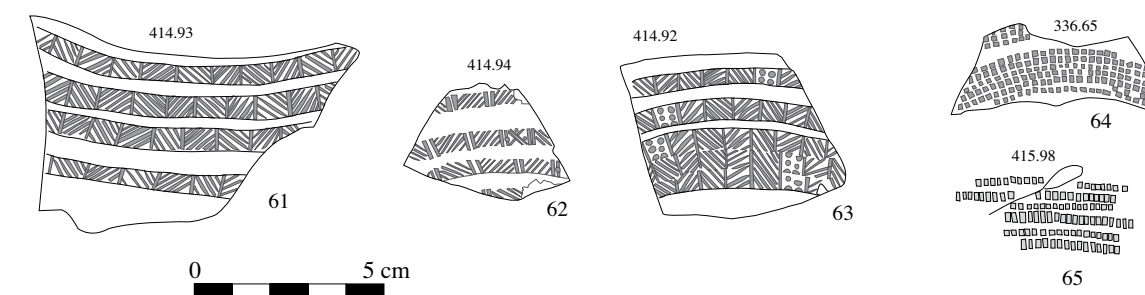


Fig. 18 - Les molettes sur céramique sigillée.

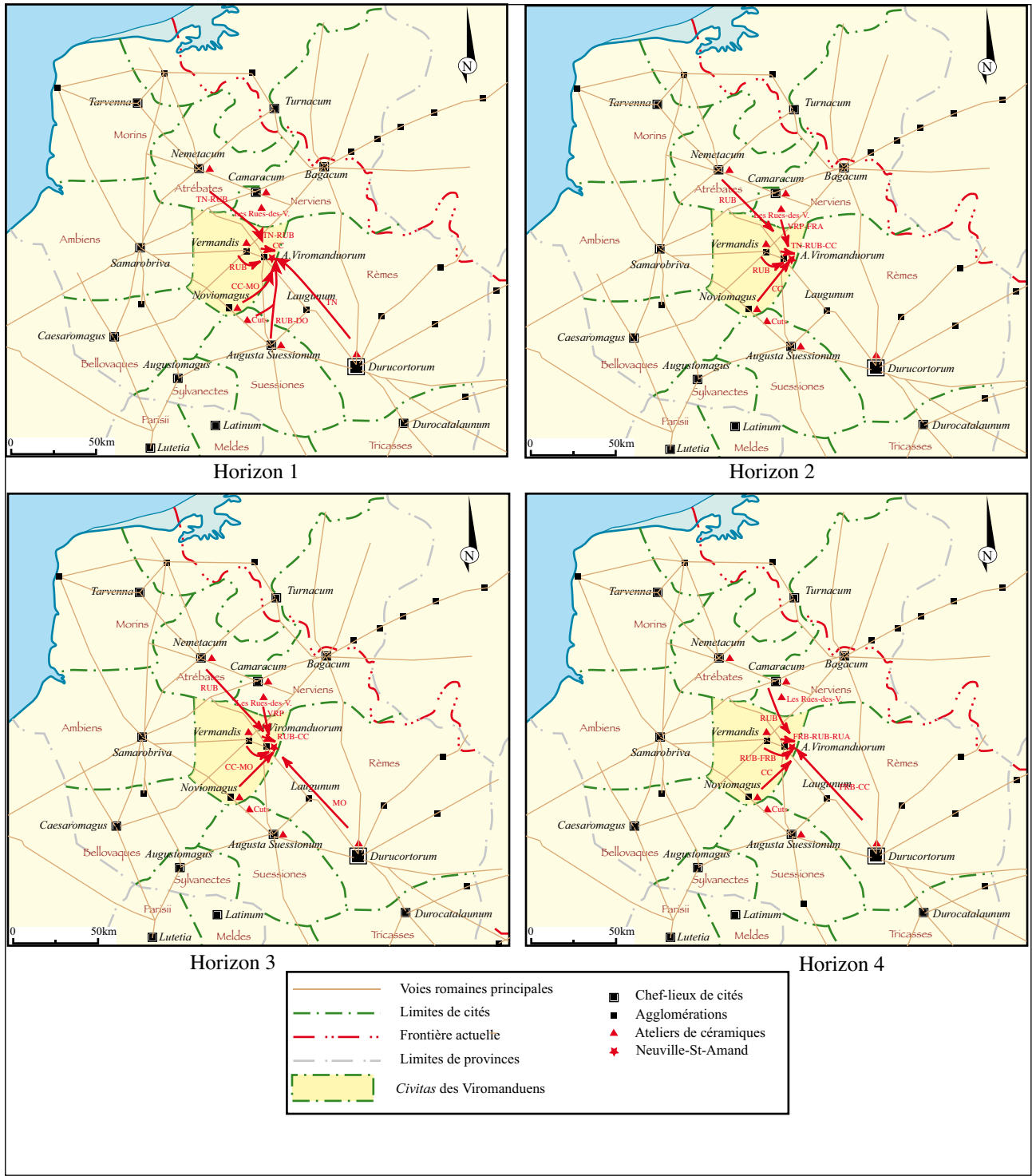


Fig. 19 - Approvisionnement en TN, FRB, VRP, RUB, CC, MO du site de Neuville-Saint-Amand (J. SIGUOIRT et A. CORSIEZ d'après Paul Van Ossel 1992).

BIBLIOGRAPHIE

LA CÉRAMIQUE PROTOHISTORIQUE

MALRAIN François, PINARD Estelle & GAUDEFROY Stéphane, avec la collaboration de LAMBOT Bernard (1996) - « Contribution à la mise en place d'une chronologie du second âge du Fer dans le département de l'Oise », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 41-70.

NAZÉ Gilles & AUXIETTE Ginette (1993) - « Tergnier, "Les Hauts Riez" (Aisne), habitats de l'âge du Fer et gallo-romains », *Revue archéologique de Picardie* 1/2, p.12-25.
GAUDEFROY Stéphane & MALRAIN François (1990) - « Les occupations protohistoriques et historiques du "Marais" à Chevrières (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 8, Amiens, p. 79-91.

LAMBOT Bernard (1988) - « Les coupes à bord festonné du bassin parisien et du Nord de la France », *Bulletin de la société archéologique champenoise*, T. 81, p. 31-83.

LA CÉRAMIQUE ANTIQUE

BAYARD Didier (1994) - « La céramique de la fin du III^e siècle et de la première moitié du IV^e siècle après J.-C. et ses contextes en Picardie » dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (dir) - *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991, *Revue du Nord*, supplément 4.

BET Philippe & DELOR Anne (2000) - « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale », *SFECAG*, Actes du Congrès de Libourne, p. 461-484.

CHENET G. (1941) - *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon.

CORSIEZ Amélie (2006) - « La céramique du Bas-Empire dans l'Ouest de l'Ostrevent », *SFECAG*, Actes du Congrès de Pézenas, p. 341-364

CORSIEZ Amélie & WILLLOT Jean-Michel (2007) : « La villa de Brebières : évolution de la céramique à travers les mutations d'un établissement rural », *SFECAG*, Actes du Congrès de Langres, p. 295-314.

DEFLORENNE Carole & QUEREL Pascal (1997) - « Un four de potier du Haut-Empire à Soissons (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 73-84.

DERU Xavier (1996) - *La céramique belge dans le Nord de la Gaule, Caractérisation, Chronologie, Phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve.

DERU Xavier (2005) - « Les productions de l'atelier de potiers des "Quatres Bornes" aux Rues-des-Vignes (Nord) », *SFECAG*, Actes du Congrès de Blois, p. 469-478.

DERU Xavier & GRASSET L. (1997) : - « L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne), I. Les productions », *Bulletin de la société archéologique champenoise*, t. 90, n° 2, p. 51-82.

DUBOIS Stéphane & BOURSON Véronique (2001) - « Première approche des faciès céramiques de la cité des Viromanduens (milieu du I^{er}-fin du III^e s.) », *SFECAG*, Actes du Congrès de Lille-Bavay, p. 183-202.

DUBOIS Stéphane (1997) - *La céramique du Bas-Empire à Vermand (Aisne) d'après les fouilles de la rue des Troupes et Les céramiques du Haut-Empire de la villa du "Bois de Cambronne" à Saint-Quentin*.

FELLER M. & BRULET Raymond (1998) - « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne : 1. Prospection-inventaire dans le massif de Hesse et le site de production des Allieux », *Archaeologia mosellana*, t. 3, p. 229-357.

GOSE E. (1950) - *Gefäßstypen der römischen Keramik im Rheinland*. (Beihefte der Bjb, Band 1) Kevelaer, (Anast. Cologne, 1984)

HANUT F., CAPERS P. & ANSIEAU C. (2003) - « Un puits à comblement culturel gallo-romain du vicus de Waudrez *vodgoriacum* (Hainaut, Belgique) : étude du matériel archéologique et interprétation chronologique », *Vie archéologique, Bulletin de la fédération des archéologues de Wallonie a.s.b.l.*, n° 60.

HÜBENER W. (1968) - *Eine studie zur spatomischen Radchensigillata (Argonnensigillata)*. Bonner Jahrbucher, 168, p. 241-298.

MICHEL (1992) - *Farbenführer*, Munich.

ROLLET Philippe & DERU Xavier (2005) - « L'agglomération gallo-romaine des "Sarteaux" à Ville-sur-Lumes (Ardennes). La campagne de fouilles de juillet 1997 », *Revue du Nord*, T. 87, p. 11 à 83.

POLAK M. (2000) - *Stampen of south gaulish terra sigillata with potters' stamps from Vechten*, *Rei Cretariae Romanae Fautorum acta*, Supplément 9, Nijmegen.

POUX Michel (2004) - *L'âge du vin, rites de boissons, festins et libations en Gaule indépendante*, éditions M. Mergoïl, Montagnac.

PY M. dir. (1993) : *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s avant n. è. - VII^e s de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence-Languedoc-Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes.

VILVORDER Fabienne & SYMONDS R. P. (1999) - « Les céramiques engobées et métallescentes, deux catégories de céramique fine », dans BRULET Raymond, SYMONDS R. P. & VILVORDER F. (éd.) - *Céramiques engobées et métallescentes*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 1995, RCRFA, supplément 8, p. 5-10.

VILVORDER Fabienne (1999) - « Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l'Est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin », dans BRULET Raymond, SYMONDS R. P. & VILVORDER F. (éd.) - *Céramiques engobées et métallescentes*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 1995, RCRFA, supplément 8, p. 69-122.

L'auteur

Amélie CORSIEZ, céramologue, 35 rue Jacques Fourier
F - 02400 Essômes-sur-Marne
acorsiez@yahoo.fr

Résumé

La publication de la céramique du chantier de Neuville-Saint-Amand complète le propos de l'article précédent présentant le chantier dans sa globalité. Le matériel étudié, soit 6 889 tessons, est issu de deux shères chronologiques distinctes : la période proto-historique (La Tène ancienne-La Tène finale) d'une part et la période antique (I^{er} au IV^e siècle après J.-C.) d'autre part. Le matériel proto-historique évoqué dans la première partie s'inscrit dans le faciès régional de la céramique de La Tène. Le matériel antique, plus abondant, a pu être classé au sein de 4 horizons chronologiques. Il s'inscrit lui aussi dans le contexte régional et plus précisément celui de la *cité* des *Viromanduens*, car la majorité de la céramique provient d'ateliers appartenant à la *cité* : Noyon, Saint-Quentin, Vermand. Le reste du matériel provient pour la plupart, des cités voisines des *Suessions*, *Atrébates*, *Nerviens* et *Rèmes*. Une petite partie, la sigillée, l'engobée et la métallescente proviennent de régions plus lointaines inscrites dans un réseau commercial dynamique déployé sur l'ensemble de la Gaule. L'article détaille ces phénomènes commerciaux au travers de la typologie et des études de pâtes.

Mots-clefs : céramique, économie, cité des *Viromanduens*, typologie.

Abstract

The publication of the pottery from the excavation at Neuville-Saint-Amand follows up the previous paper dealing with the excavation as a whole. The items studied, that is 6 889 sherds, come from two distinct chronological phases : Iron Age (early La Tène - late La Tène) and Antiquity (1st to 4th century AD). The Iron Age pottery mentioned in Part 1 of the paper belongs to the local La Tène facies. The Roman pottery, more plentiful, fell readily into 4 categories according to chronological phases. It belongs, too, to the local context, and more precisely to the *civitas* of the *Viromandui*, as most of the pottery comes from workshops attached to this *civitas* : Noyon, Saint-Quentin, Vermand. Most of the remaining ware comes from the neighbouring *civitates* of the *Suessiones*, *Atrebates*, *Nervii* and *Remi*. A small proportion, that is the Samian ware, and the coated and metallized wares, comes from more distant areas, connected to a dynamic trading network covering the whole of Gaul. This paper presents these trading practices as attested by typology and paste analysis.

Key words : pottery, economics, *Viromandui*, typology.

Traduction Margaret & Jean-Louis CADOUX

Zusammenfassung

Die Veröffentlichung der Keramik aus der Grabung von Neuville-Saint-Amand ergänzt die Informationen des vorangegangenen Artikels, in dem die Fundstätte als Ganzes dargestellt wurde. Das untersuchte Material, bzw. 6 889 Scherben, stammt aus zwei unterschiedlichen chronologischen Sphären: der frühgeschichtlichen Periode (Früh- bis Spätlatènezeit) einerseits und der römischen Zeit (1. bis 4. Jh. n. Chr.) andererseits. Das im ersten Teil behandelte frühgeschichtliche Material ist in den regionalen Fazies der latènezeitlichen Keramik einzuordnen. Die anteilmäßig besser vertretene Keramik der römischen Periode konnte in vier chronologische Horizonte eingeordnet werden. Auch sie kann in den regionalen Kontext eingegliedert werden, genauer gesagt in den der *civitas* der *Viromanduer*, denn der überwiegende Teil der Keramik kommt aus den Werkstätten dieser *civitas* : Noyon, Saint-Quentin, Vermand. Die restliche Keramik stammt überwiegend aus den benachbarten *civitates* der *Suessionen*, *Atrebaten*, *Nervier* und *Remer*. Ein kleinerer Teil, Sigillata, engobierte Ware und Glanztonware, ist Importware aus weiter entfernten Regionen, die Teil eines dynamischen, sich über ganz Gallien erstreckenden Handelsnetzes sind. Um näher auf diese wirtschaftlichen Aspekte einzugehen, bedient sich der Artikel der Typologie und der Tonanalysen.

Schlüsselwörter : Keramik, Wirtschaft, *Civitas* der *Viromanduer*, Typologie.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr)